

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
											✓	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	

LA SEMAINE COMMERCIAL

Bulletin de l'Assemblée de Québec
 ASSURANCE
 MARCHÉS FINANCE
 INDUSTRIE

ORGANE DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. V—3e année. No 25.

QUÉBEC, VENDREDI, 5 FEVRIER 1897

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

A. R. PRUNEAU

& Cie

IMPORTATEURS DE
 Charbons de toutes sortes

— ET —

Matériaux de Construction

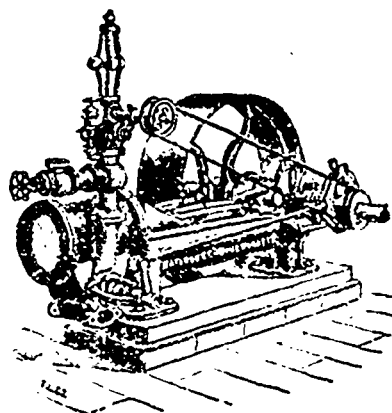
Ciments Portland et Canadien
 Plâtre pour enduits et engrais
 Tuyaux en grès, écossais et canadiens
 Tuiles pour parquets et manteaux de cheminées

Briques en tous genres
 Briques à feu
 Terre à feu, etc.

HAUTE NOUVEAUTE :

BRIQUE vitrifiée pour pavages
 OISEAU X en met de nouveau modèle pour
 briquetiers,
 ROCK WALL PLASTER.

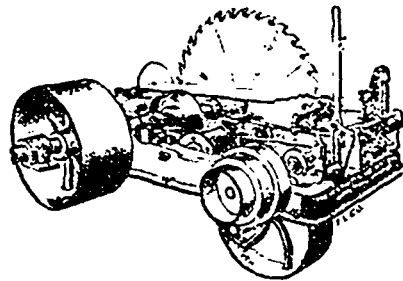
Bureau, Cour et Quai: 90 Rue Dalhousie.



Engins "CHAMPIONS" améliorés

CHAUDIÈRES EN ACIER

Portatifs, sont portatifs et stationnaires,
 de 6 forces en montant.



Bancs et Carriages de Scies rondes

de toutes les grandeurs

AVEC SOMMIERS EN ACIER



PLANEURS Simples, Planeurs Embouvetours et Mouleurs combinés et toutes sortes de machines pour travailler le bois.

Aussi Machines à Plumer et autres; Machines employées dans la fabrication du Bois de Pulpe. Aussi Hache Paille "Ross" et un assortiment complet d'instruments Aratoires.

Nos Prix sont les plus Bas et nos Machines sont les meilleures.

Demandez les circulaires.

W. A. ROSS, 78 rue St-Paul

Représentant
 FROST & WOOD, Smith's Falls, Ont.
 WATEROUS ENGINE WORKS Co., Brant

SPECIALITÉ DES

TABACS EN POUFRE

✦ ✦ FRECHETTE

No ... Fève et Rose

" X Rose extra

" I Rose

" 2 Naturel

" F 2 Naturel et Fève:

Echantillons envoyés sur demande.

Tabacs Goupés

Jacques-Cartier

(à cliquer et à fumer).

Fine Cut

(à fumer et le soul dans le papier plomb).

MILLER & LOCKWELL

SUCCESEURS

133 St-Pierre, QUÉBEC.

Téléphone 23 - - Etabli en 1872

UN BON PLACEMENT !

C'EST UN BON STOCK DE

CIGARES

Gold Star

Washington

Columbus

Primeros et

C. W. A.

Les meilleures marques du Canada.

FABRIQUÉES PAR

H. D. BARRY

QUÉBEC

Librairie

Mercantile !

I. P. DÉRY

40 RUE ST-PIERRE

.....ET.....

11 et 13 Ruelle Union.

Basse-Ville,

QUÉBEC.

GROS ET DÉTAIL

M^CCALL, SHEHYN & CIE Sirop FAJARDOS

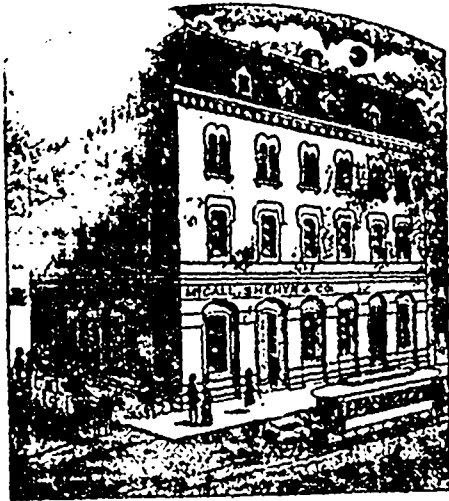
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
ANGLAISES,
FRANÇAISES
ALIEMANDES et
AMERICAINES

Constamment en main un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artistiques, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC



Reçu par Btin. " Boston Marine "

Uno cargaison de **Sirop Fajardos**

de couleur jaune et qualité extra

NAZ. TURCOTTE & CIE
QUEBEC.

Epicerie

ET.....

Vins

IMPORTATION RECENTE

Moruo verte en quarts Nos. 1 et 2.
Huile de moruo A.

N. RIOUX & Cie.,

Negociants en gros de produits indigènes et de l'étranger
162 & 164 RUE ST-PAUL, Quebec.

LANGLOIS & PARADIS

QUEBEC

MAISON DE GROS EN

Epicerie, Vins,

Liqueurs

Assortiment le plus complet

PRIX LES PLUS BAS

THIBAudeau FRERES & CIE.

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

Nos. 41 et 43 rue Dalhousie

QUEBEC.

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal
Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

Gauvreau, Belleau & Cie

Importateurs et Marchands en Gros de

MARCHANDISES SÈCHES

Anglaises, Américaines et Canadiennes

Coin des rues

ST-PIERRE, ST-ANTOINE

et SAULT-AU-MATELOT

Quebec

LIMES ET RAPES " BEAVER
(Marque garantie)

Fabriquées par la
" BEAVER FILE WORKS Co
(Fabrique de limes " Castor ")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

VANDRY & MATTE.

HYGIENIQUE
PLUMBERIE VENTILATION
FERBLANTIERE A EAU CHAUDE
ETC.
CHAUFFAGE A AIR CHAUD
ET A LA VAPEUR
ECLAIRAGE
AUX GAZ
ET A L'ELECTRICITE
SONNERIES, ETC.

COIN DES RUES
ST. JEAN ET D'YOUVILLE
TELEPHONE 809
QUEBEC.

Jos. Amyot & Frere Importation directe de
NOUVEAUTÉS
Européennes,
Américaines et
Canadiennes.

45 Rue Dalhousie et
20 Rue Union, Basse-Ville **Quebec.**

Assortiment complet en

Chapeaux feutre, Plumes, Fleurs, Rubans, Satins, Velvetines, Den-
telles de toutes sortes, Broderies, Point à voiles, Mousselines, etc.

Fournitures d'ameublement, Articles de toilette pour hommes, fem-
mes et enfants, Articles de fumeurs, de pêche, Bijouteries, Tapisseries,
Coutellerie, Etc.

SPECIALITÉS VENANT DIRECTEMENT DU JAPON ET DE LA CHINE

Nouveautés pour les Fêtes :

Boites Fantaisie, Jouets, Offres spéciales et grandes nouveautés.

Demandez l'Allumette WATERPROOF ORIENTAL, une spécialité, — en boîtes de
paquets de 1200 allumettes, ou 72,000 allumettes en tout Pas de perte.

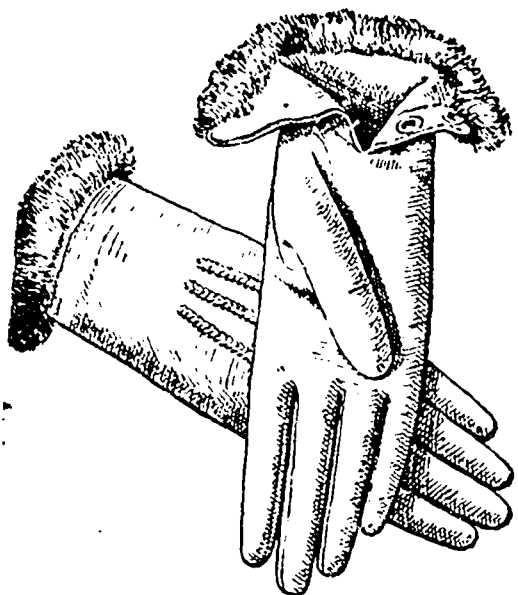
JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES
MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique : Coin des rues Colomb et Voltigeur, St. Roch

Succursale : Coin des rues ST PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.



GANTS !

1897

MITAINES !

Souliers-Mous !

Z. PAQUET

QUEBEC & MONTREAL

Rue St-Joseph

7 Carré Victoria

— LA —

"Semaine Commerciale"
9 RUE ST-ANTOINE Téléphone 744.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"
Par année.....\$2.00
Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de refus d'abonnement, — il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion..... 10c. la ligne
Insertions subséquentes..... 5c.

MESURE AGATE

Atelier Typographique de
"LA SEMAINE COMMERCIALE"

ATTENTION ET PROMPTITUDE

Caractères neufs et variés
Presses Modernes. . . .

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs,

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité:

Papeterie imprimée pour Beurrieries et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 232.

Téléphone 744.

AUX ABONNES

Prière de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 5 Février 1897

Comme nous consacrons aujourd'hui beaucoup d'espace à la discussion de l'affaire du Parry Sound, nous sommes forcé de remettre au prochain numéro des études sur différents sujets.

+

Une circulaire de la Toronto Type Foundry annonce qu'elle a fusionné avec la maison Palmer. M. Palmer est devenu le président de la compagnie, qui va ouvrir une succursale à Montréal, de concert avec une compagnie américaine. On sait déjà que la Dominion Type Foundry est en liquidation, de sorte qu'il ne reste plus une seule fonderie générale de caractères au Canada. Les imprimeurs vont donc payer \$20 de taxe directe sur chaque \$100 de caractères qu'ils achèteront. Il n'est pas étonnant que l'on voit tant de faillites dans l'imprimerie.

x

La différence des tarifs du fret entre les chemins de fer américains et canadiens est illustrée par l'exemple suivant, qui nous est particulier

Le 16 janvier, nous avons payé 14c. les 100 lbs pour des marchandises expédiées de Boston à Québec via Montréal (Boston & Maine et C. P. R.). Le 1er février, le Pacifique nous a fait payer 70c. les 100 lbs pour du fret de même nature (matériel d'imprimerie), de Toronto à Québec. La distance est à peu près la même, mais le tarif est des deux-tiers plus cher par voie continue de Toronto à Québec, que par échange entre deux chemins de fer de Boston à Québec.

Une surcharge des deux-tiers répartie sur le trafic d'hiver de notre ville doit former un total respectable. La différence, c'est qu'aux États-Unis la concurrence des voies parallèles a fait baisser les frets, tandis qu'ici, de fin novembre à

l'ouverture de la navigation, nous n'avons qu'une unique voie de communication avec l'Ouest, et que nous payons un tarif arbitraire.

Nous répétons qu'avec ce que nos négociants et industriels paient de trop sur leur fret d'hiver, on ramasserait en peu d'années le prix d'un beau pont sur le St Laurent entre les rives de Québec et de Lévis.

+

Nous relevons de la dernière lettre financière de M. Henry Claws, de New-York, une observation qu'il nous paraît bon d'intercaler ici :

" Les hommes qui ont eu la capacité de faire fortune dans ce pays sont trop rusés pour cacher leur argent ou le tenir enfermé dans les coffres d'un Safe Deposit, où il ne rapporterait rien. Pour faire de l'argent avec de l'argent, il faut la mettre à intérêt ou à profit de quelque manière. Plus il y a d'extravagance chez les riches, le mieux c'est pour les classes mercantiles et industrielles et leur nuée d'employés. C'est comme cela que le riche s'appauvrit et que le pauvre s'enrichit. Il n'est pas de meilleure méthode pour assurer la distribution des richesses. Dans notre pays, le riche n'est pas une terreur pour le pauvre, car l'enfouissement des richesses est prohibé et la propriété est toujours en mouvement dans l'engrenage du commerce."

Peut-être le grand banquier new-yorkais farde-t-il un peu la vérité, mais ce qu'il dit n'en sonnera pas moins bizarrement à l'oreille de plus d'un de nos enterreurs de trésors.

+

Les personnes qui opèrent sur les fonds de Bourse sont priées de prendre connaissance des règlements du Stock Exchange de New-York. Le comité de direction du Stock Exchange vient de décider de mettre rigoureusement à exécution le règlement qui stipule que l'exécution de tout ordre d'achat ou de vente confié aux membres de la Bourse doit être une opération

de bonne foi et accomplie dans l'enceinte même de la Bourse. Les opérateurs doivent conséquemment exiger de leurs courtiers le nom des personnes dont les stocks sont achetés ou auxquelles ils sont vendus ; sinon, rapporter le fait au Président ou au Secrétaire de l'Exchange. Acheter ou vendre 100 parts d'un titre et ne pas exécuter le contrat séance tenante, c'est ce qu'on appelle du jeu de bucket-shop, et c'est réputé une fraude, et l'on peut recouvrer en justice les pertes qui en résultent.

La commission de courtage doit aussi être fixée à $\frac{1}{2}$ pour achat et vente dans tous les cas, et celui qui fait payer moins est passible de suspension, sinon d'expulsion. La pratique de commercer sur les différences est aussi condamnée.

—:o:o:—

L'AFFAIRE DU GRAND NORD

Comme c'est la grande question d'actualité dans le moment, nous croyons remplir un devoir en exposant les raisons apportées de part et d'autre dans cet important débat.

La question a été nettement posée au Comité des Finances la semaine dernière et doit venir devant le Conseil de Ville, probablement ce soir même. Les deux côtés de la médaille ont été présentés dans la forme suivante au Comité des Finances :

Proposé par l'échevin Paquet, secondé par l'échevin Drouin.

« Que le comité des finances, tout en admettant en principe l'importance et l'utilité qu'aurait pour Québec la construction et la mise en opération des divers tronçons de lignes de chemins de fer, maintenant réunis sous le nom de compagnie de chemin de fer du Grand-Nord, d'être reliés avec les lignes de l'ouest, par le moyen d'un pont sur la rivière Ottawa entre Grenville et Hawkesbury, et devant former une ligne non interrompue de chemin de fer, partant du port de Parry Sound, et s'étendant à l'est jusqu'à la cité de Québec, ne croit pas cependant pouvoir recommander au Conseil de soumettre maintenant aux contribuables de Québec le règlement demandé, à l'effet de faire à la dite compagnie du Grand Nord le prêt d'un montant de débentures de la cité de Québec de \$256,000 —

« Vu qu'une portion notable de la dite ligne n'a encore reçu des gouvernements aucune subvention, notamment pour les 35 milles de chemin à construire entre St Jérôme et Hawkesbury, partie de chemin qui sera longue et dispendieuse, vu le pont à construire à cet endroit ; et qu'il est prudent pour le Conseil d'attendre, afin de connaître quelle subvention la dite compagnie recouvrera des gouvernements pour assurer définitivement le parachèvement de la dite ligne jusqu'à Québec. »

L'échevin Cooke, secondé par l'échevin Robette, propose en amendement :

« Attendu que la législature provinciale a autorisé la ville à soumettre aux vo-

tes des propriétaires et contribuables un règlement autorisant un emprunt de \$256,000 pour trois ans à la compagnie du chemin de fer du Grand Nord à certaines conditions ;

Attendu que cette compagnie, qui est composée de citoyens de Québec, construit en ce moment une ligne de chemin de fer qui devra se relier au Canada Atlantique à Hawkesbury, laquelle lorsqu'elle sera complétée formera avec le chemin du Lac St-Jean une ligne non interrompue entre Québec et Parry Sound, soit une distance de 550 milles.

Attendu que de l'avis de ce comité le parachèvement de cette ligne raccourcirait de 800 la distance entre Duluth, Minnesota, et Liverpool, Angleterre, par compassion avec la route maintenant suivie via New-York et sera un moyen infaillible de diriger sur les ports canadiens une partie de l'immense commerce d'exportation qui est accaparé par les ports américains, et par lequel la cité de Québec bénéficiera largement.

Attendu qu'une telle voie ferrée amènera à Québec pour l'exportation une partie du commerce de bois de l'Ontario central ainsi que les produits des moulins à pulpe et beurreries et fromageries du Nord de cette province.

Attendu qu'il est raisonnable d'espérer que ce chemin de fer dirigera vers notre port aujourd'hui désert, du commerce et de l'activité.

Que tout en reconnaissant que la dette de la cité ne devrait pas être augmentée, excepté pour des raisons exceptionnelles, le comité recommande qu'un règlement soit soumis à l'approbation des propriétaires et contribuables aux conditions de l'acte autorisant tel règlement et pour les considérations déjà mentionnées.

Il ressort de ces deux motions que tous admettent l'importance de l'entreprise, et qu'on n'est séparé que sur une question d'opportunité. Les uns sont pour une action immédiate, d'autres pour une politique dilatoire.

CONTRE TOUTE ACTION IMMÉDIATE

Voici ce qu'on entend dire par les adversaires du projet :

Que, si la question des \$256,000 est restée suspendue depuis trois ans, c'est la faute de la Compagnie qui, mise en demeure de soumettre un état de ses affaires au Conseil de Ville, ne s'est exécutée qu'en novembre dernier ;

Que cet état est insuffisant pour inspirer confiance, et ne démontre pas à la satisfaction du Conseil de Ville des ressources suffisantes pour assurer le parachèvement du chemin jusqu'à Hawkesbury, avec raccordement avec le système du chemin de fer de Parry Sound ;

Que la Compagnie n'a pu garantir que le produit des débentures de la ville serait dépensé *bona fide* sur les nouvelles sections de la ligne, et non employé à couvrir de vieilles dettes, ou même à rembourser les actionnaires, qui alors pourraient se retirer et abandonner la Compagnie à elle-même ;

Que la part d'initiative privée dont dispose la Compagnie n'est pas assez forte pour justifier la ville à faire une avance de \$256,000 sans plus de garanties qu'on n'en offre ;

Que les actionnaires de la Compagnie ne sont pas en nombre ni en valeur suffisants pour former une compagnie vraiment sérieuse, et capable d'exécuter une entreprise de cette importance ;

Que la Compagnie s'est elle-même déclarée incapable de donner des garanties de sa capacité de raccorder son chemin à celui du Parry Sound avec l'appoint des \$256,000 qu'elle demande à la ville de Québec ;

Qu'il serait imprudent d'engager le crédit de la ville sur des chances aussi lointaines et d'ajouter un nouveau fardeau à ceux qui grèvent déjà la propriété.

En conséquence, on conclut qu'il vaut mieux attendre, avant de voter les \$256,000, que la Compagnie ait reçu l'assistance des gouvernements, et qu'elle puisse donner la garantie que le chemin soit construit jusqu'à Hawkesbury, y compris le pont à ériger sur la rivière Ottawa.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MÉDAILLE

Nous allons maintenant mettre dans la bouche des partisans du Grand Nord leurs réponses aux objections qui précèdent.

Ils trouvent tout à fait injustes le sentiment de défiance qui inspire toutes ces objections. Parce qu'une poignée de citoyens ont courageusement pris l'initiative d'une entreprise audessus de leurs moyens personnels, mais qui—tout le monde l'admet—aiderait au progrès de Québec, est-ce une raison pour que la ville leur refuse son appui ?

Ils nient péremptoirement que ce soit la faute de la compagnie si le règlement municipal autorisé par la Législature il y a plus de trois ans n'est pas encore passé. La Compagnie n'a cessé de faire des démarches auprès du Conseil de Ville ; elle s'est empressée de répondre à toutes les demandes d'éclaircissement qui lui ont été signifiées par l'autorité municipale.

Quant à la question des garanties, la Compagnie prétend en offrir tout autant que les meilleurs chemins de fer du pays, dont chaque mille, coûtant \$20,000 ou \$30,000, a été bâti sans plus de subventions publiques que \$6,400 par mille. Elle a un projet plausible de l'aveu de tous, et la certitude qu'avec les subventions qui lui sont promises par les deux gouvernements et l'aide qu'elle a droit d'attendre de la ville de Québec, elle pourra, avec ses propres débentures, trouver les fonds nécessaires pour compléter sa voie ferrée jusqu'à Hawkesbury.

Elle croit qu'il serait déraisonnable de lui demander des garanties plus positives que celles-là. Assurément on n'entend

pas exiger d'elle des sûretés hypothécaires sur des biens-fonds situés à Québec, comme le portait le projet primitif de règlement municipal, projet qui a du reste été abandonné ; car il est clair que, si elle avait un tel gage hypothécaire, elle n'aurait que faire de s'adresser aux corps publics ; elle n'aurait qu'à aller à la banque pour toucher les fonds.

Le bon emploi des débetures de la ville est suffisamment garanti par les conditions du contrat municipal. En effet, sur les \$256,000, \$100,000 sont réservées pour être appliquées par moitié sur la construction du pont de Hawkesbury et sur les usines que la Compagnie offre d'établir en ville pour la construction de ses chars. La balance des débetures n'est livrable qu'au fur et à mesure des travaux ; de sorte que la ville ne court aucun risque quelconque de ce chef. Au reste, la Compagnie se dit prête à donner toute autre garantie raisonnable qu'en demandera.

Les partisans du Grand Nord trouvent bien injustes les insinuations lancées contre le caractère personnel des citoyens qui ont placé de l'argent sur nos chemins de fer. On peut regretter que l'exemple ne se soit pas assez généralisé parmi nos hommes riches, mais il n'est pas juste d'accuser de mesquinerie les promoteurs du Grand Nord. A ce sujet, il est des faits qui ne sont pas suffisamment connus. M. Frank Ross, le millionnaire québécois, a placé près de \$700,000 dans le chemin de fer Québec & Lac St-Jean, et \$20,000 dans le Grand Nord, et l'on peut citer plusieurs autres concitoyens qui ont fait aussi leur large part. Ne serait-il pas à désirer que l'initiative publique fût aussi encouragée que l'initiative privée ?

Enfin, la Compagnie déclare que c'est à présent qu'il lui faut l'appui de la ville ; elle demande à Québec de l'aider à construire un chemin qui devra favoriser le progrès de Québec, ce que personne ne nie. Lorsque son chemin sera construit, elle n'aura plus besoin de subventions.

UN AUTRE APERÇU

Il nous fait plaisir de constater que la discussion de ces questions de chemins de fer est en train de développer le goût et l'étude parmi nos échevins. L'un d'eux, M. Charles E. Roy, a exposé ses vues devant le comité des Finances dans des termes qui dénotent vraiment beaucoup de travail et de recherches. Voici comment il s'est exprimé :

L'étude qui suit, et que je rattache à l'affaire du Parry Sound et du Grand Nord, a eu pour origine mon étonnement de ce qu'après avoir vu la construction du C. P. R., des docks et de l'élevateur, au coût de millions de dollars du trésor public et d'un million de dollars de la cité de Québec, n'a retiré de ces entreprises nul

NAP. MATTE
COURTIER de MINES,
QUÉBEC

Je continuerai à faire les affaires de Courtage au mon nom seul, au même bureau

118 rue St-Pierre

Stocks Miniers achetés et vendus à commission.

Correspondance sollicitée. Téléphone 731.

POISSONS

Harongs Labrador,
Harongs Cap Breton, Anticosti, etc.
Morue vorte et sécho,
Saumon, Truite, Sardine, Flétan.

HUILE de morue,
de loup-marin.

Exportateurs de

Beurre et Fromage

J. B. RENAUD & Cie

126 à 140 Rue St-Paul, QUÉBEC

Une bonne marchandise a toujours son prix et se vend aisément

La célèbre **Poudre à Pâte**

Cook's Delight

Est de cette classe de marchandises.

Elle donne la plus entière satisfaction, et aux marchands et aux consommateurs.

Les ingrédients qui y entrent sont de première classe.

En vente chez tous les **Epiciers de Gros.**

.....NO 4 RUE BUADE.....

VICTOR LAFRANCE, Relieur

RELIURE de Commerce,
de Comptabilité,
de Publications littéraires

Spécialité de Reliures Artistiques

Prix convenables. Satisfaction assurée.

La

Somerset, P. Q.

FONDERIE DE PLESSISVILLE

Conditions Libérales

Catalogue et Listes

d'escompte envoyés

sur demande.

Manufacturiers de...

Machines et Chaudières à vapeur,
Turbines, Appareils de sclage mécanique,
Machines à raboter et à embouvoier,
Toutes espèces de machines pour moulins à scie et à farine,
Machines, Outils et Fournitures à l'usage des Forgerons, Carrossiers et Menuisiers.

Trains, Ressorts, Soufflets, Roues, Cerceaux et Bois de Voitures.
Instruments et Ustensiles de Bœurrerie et de Fromagerie.

Pompos, Eviers, Poêles, Chaudrons, et articles de quincaillerie en général.

F. T. SAVOIE, Gérant.

Le ANCHOR WEAKNESS CURE Spécifique contre la Dyspepsie

avantage pour son commerce d'exportation. L'idée n'est alors venue de consulter les livres bleus et les statistiques publiques contenues dans les rapports du gouvernement, dans les journaux et les autres publications contenant des renseignements complets sur ces questions. Nos rapports et bulletins commerciaux sont bourrés de tableaux fertiles en informations sur la matière, aussi instructifs que complets et précis.

Un point qui s'impose à l'attention des expéditeurs, c'est l'étonnante différence entre les tarifs du fret par eau et par voie ferrée. Pour transporter le blé de Brandon à Fort William, 560 milles, ils paient 11.40 cents par bushel ; de Fort William à Montréal, par eau et par voie ferrée, 9 cents par bushel, et encore ce sont là des taux spéciaux qui ne sont concédés que pour la saison de navigation. Le taux-étalon par voie ferrée de Winnipeg à Montréal, environ 1400 milles, est de 27 à 28 cents par bushels.

En regard de ces chiffres, les expéditeurs ont à faire contraster le tarif par eau qui est de 6 à 7 cents par bushel de Duluth à Montréal, distance à peu près égale. Ils ont aussi, au même titre de comparaison, le taux par eau de Chicago à Buffalo, qui est de 2 à 3 cents par minot pour une distance de 900 milles, et qu'on a vu en 1891 réduit à 1.9 cents, et même à une certaine époque aussi bas que 1c. par minot. Ils peuvent aussi comparer avec le tarif d'eau de Duluth à Buffalo, qui est de 3 à 4 cents par minot pour une distance de 1000 milles, et avec celui de Buffalo à New-York, qui est de 2½ à 3c. pour une distance d'environ 500 milles.

Dans l'été de 1894 (d'après les chiffres de M. Steele), le grain a été porté de Chicago à Buffalo à raison de 1½c. par minot, et dans quelques cas les allèges n'ont pu obtenir plus de ½c. par minot. D'après un estimé publié par feu George A. Ely, le blé reçu à Montréal en 1893 par le Canal Lachine et le St-Laurent a été d'environ 7,800,000 minots, contre moins de 130,000 minots apportés par tous les chemins de fer. Dans une récente saison (1894), le port de Buffalo a reçu par eau seulement 190,000,000 bushels de grains, de même que 10,000,000 barils de farine, tandis que Toronto, qui est pourtant plus favorablement située pour recevoir ce trafic, n'en a pas touché une livre.

La statistique démontre clairement que les chemins de fer généralement parlant se sont fait imposer des réductions de tarif par la concurrence des routes d'eau rendues continues par le percement des canaux, et qu'à mesure que les routes d'eau se sont agrandies la capacité des allèges s'est accrue et que les tarifs de fret ont baissé en proportion. Les chemins de fer eux-mêmes se sont vus forcés d'accroître leur capacité de transport. Il y a quelques années, les wagons de 10 tonnes étaient la règle générale, on a vu ensuite les wagons de 20 et 30, puis de 40 et 60 tonnes, et les tarifs ont baissé de 2½c. la tonne par mille jusqu'à atteindre ½c. pour même poids et même distance. Et encore n'y a-t-il que les chemins de fer qui ont l'avantage d'avoir du fret de retour au complet et qui marchent en concurrence avec la navigation, qui puissent transporter le fret à aussi bon marché.

Les marchands de farines de Québec ne sont pas sérieux lorsqu'ils disent qu'ils exporteraient du grain et de la farine du port de Québec si le terminus du Parry Sound était à Québec. Le tarif actuel du fret de Fort William via Owen Sound, sur la Baie Georgienne, est de 21c. par 100 livres par voie ferrée et par eau, ce qui équivaut à 12 3/5 c. par minot, de grain, et 78c. par baril de farine. Comparons ce tarif d'eau et de terre, combiné à celui des routes d'eau continues. D'après M. Thomas Curtis Clarke, C. E. M. A. S. C. E., de New-York, grâce à la moindre distance et à la plus grande étendue d'eau profonde, le grain a été porté en 1893 de Chicago à Montréal au taux moyen de 5½c. par minot, tandis que le taux de Chicago à New-York par les Lacs, en 1893, était de 6½c. par minot, soit 10 à 14 cents par baril de farine.

Admettant que le Parry Sound pourrait transporter du grain à raison de ½c. la tonne par mille, ce ne serait pas moins de 8½c. par minot sans compter le fret de Fort William à Parry Sound. J'admets que le Parry Sound partagerait le fret avec le Pacifique qui donne déjà un service de transport, mais je ne crois pas pour tout cela que le Parry Sound serait plus avantageux pour le commerce d'exportation du port de Québec que notre système actuel de chemins de fer.

Il n'est pas moins oiseux de discuter les possibilités qu'offrent les chemins de fer pour le transport du bois, par comparaison avec les routes d'eau. La majeure partie de la production forestière de la région d'Ottawa est expédiée aux Etats-Unis. Le transport du bois scié d'Ottawa à Montréal se fait par allèges. Les chiffres qui suivent donneront une idée du trafic en bois scié qui s'est fait en 1892 par les canaux, et c'est à peu près la même chose qu'en 1893 :

	Tonnes	Pieds
Canal Ottawa	563,193	362,525,000
" Chamblay	189,014	125,000,000
" Welland	184,692	120,000,000
" S-Laurent	113,345	72,500,000
" Rideau	70,725	50,000,000
	2,127,969	740,025,000

Je crois donc qu'il est plus prudent pour la cité de Québec d'attendre les statistiques du trafic du chemin de fer de Parry Sound avant que le Conseil de Ville vote les \$256,000.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Pêchevin Roy dans la position avancée qu'il vient de prendre. Il s'agit tout simplement d'une vieille dispute, celle des Railways vs Waterways, dans laquelle on trouve des deux côtés des économistes très respectables. La question est trop controversée pour qu, de part et d'autre, quiconque ait le droit d'excommunier celui qui ne pense pas comme lui.

Si l'objection de M. Roy vaut contre le Grand Nord, elle vaut également contre le chemin de fer Ottawa, Arnprior et Parry Sound ; or, est-il raisonnable de supposer que M. J. R. Booth ait dépensé \$5,000,000 de son argent pour bâtir à lui seul un chemin de fer à travers les solitudes reculées d'Ontario, sachant que

ce chemin de fer ne porterait pas un minot de blé ni un morceau de bois, comme le donne à entendre M. Roy ?

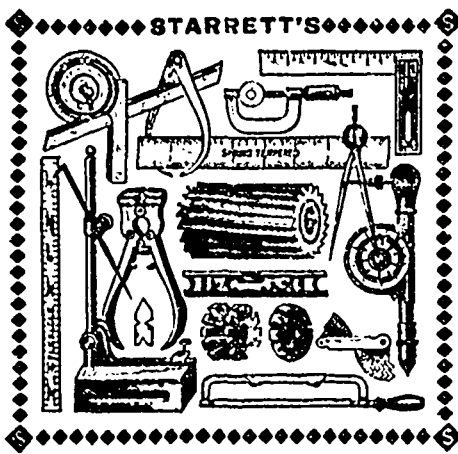
Les journaux de l'Ouest nous apprennent récemment que les contrats étaient donnés pour construire de grands élévateurs à Parry Sound, et il est question d'établir une ligne d'allèges à vapeur de grande capacité entre Duluth et Parry Sound, en vue du transport des grains de l'Ouest par la nouvelle voie. La compagnie Whitney, M. Gilmour, un ancien Québécois, ont déjà établi d'immenses scieries dans cette région, et cette année il s'y coupe 90,000,000 pieds de bois ; l'exportation annuelle du port de Québec est de 100 millions de pieds. Evidemment, la concurrence de la route des lacs et des canaux n'effraie pas autant les hommes d'affaires qu'on voudrait le faire croire.

Nous ne nous faisons pas d'illusion au point d'espérer que le port de Québec absorbera exclusivement tout ce trafic par la voie du Grand Nord. Mais si l'on songe qu'il passe chaque année plus de 40,000,000 minots de grain, 4,000,000 tonnes de minerai de fer, 3,000,000 tonnes de charbon, 5 à 6 millions de barils de farine par le Canal du Sault Ste-Marie, et qu'une notable partie de ce trafic sera naturellement attirée par un chemin de raccourci qui sauve un détour de 800 milles par Buffalo et New-York, on comprend qu'il suffirait d'une bien faible portion de ce trafic pour mettre de la vie dans le port de Québec, qui offre de grands avantages sur le port de Montréal au point de vue des facilités de transbordement. De fait, nous entendons affirmer par des gens très sérieux qu'il suffirait de détourner de la route Buffalo-New-York 10 pour cent du trafic actuel pour presque doubler les affaires des ports du St-Laurent. Qui peut douter qu'en pareil cas Québec n'eût sa large part, comme Montréal ?

Nous n'avons pas sous les yeux les récents rapports du commerce de Buffalo ; mais nous voyons par le prospectus de la Compagnie du Grand Nord, daté de 1894, qu'il avait été expédié de Buffalo à New-York 86,142,000 minots de grain par chemin de fer et seulement 31,600,000 par le Canal : ce qui ne prouve pas que l'extrême réduction des tarifs de fret de rivière tue le trafic des chemins de fer.

Dans une conférence faite à la Chambre de Commerce de Québec en 1883, l'hon. Jos. Shehyn avait traité à fond cette question des Chemins de fer vs. Canaux. Ses chiffres ont un peu perdu d'actualité ; mais en relisant son travail on constate que les événements ont entièrement confirmé son argumentation.

Dans ce temps-là aussi, beaucoup prétendaient que les chemins de fer n'étaient



Outils de Machinistes !

Nous tenons en stock une grande variété d'OUTILS des meilleures fabriques.

Demandez le Catalogue
MECHANICS SUPPLY Co
96 Rue St-Pierre,
QUÉBEC.

A VENDRE

Une excellente BALANCE A PLATEAU, capacité de 3 lb à 180 lbs.
Un MOULIN A CAFÉ presque neuf.
On vendra à bonnes conditions. S'adresser à ce bureau.

Situation demandée

Un comptable de quinze années d'expérience, marié et père de famille, possédant l'anglais et le français, offre ses services soit comme comptable, teneur de livres ou commis vendeur. Il connaît parfaitement le commerce de fer en gros et détail, ainsi que le commerce des cadres. N'aum pas objection à aller à la campagne. Pour détails, s'adresser au No 50, rue Couillard.

Corticelli Silk Co Ltd.

MONTREAL
270 Rue St-Jacques

WINNIPEG
280 Portage Avenue

TORONTO
26 Wellington St. W.

ST-JEAN
P. Q.

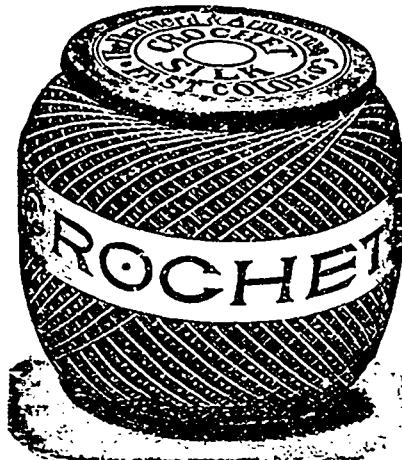
Fabricants des
Soies lavantes
BRAINERD & ARMSTRONG,
Articles en toile,
Dessus de Coussins,
Tapis de table, etc.

Toute commande est promptement exécutée.

Nous n'opérons que sur les produits de nos manufactures.

Cinq grands moulins en pleine opération.

VICTORIA KNITTING SILK 14 Médailles d'or



A SES

FILS DE SOIE

Pour aiguille,
Pour boutonnières
Pour Machine à Coudre

De plus:

Médaille de bronze
à Chicago.

J. C. WRIGHT, Agent,

113 Rue St-Pierre, Québec.

A. C. PICARD ★

Manufacturier de....

BOITES en....
Carton

Nouvelle installation:

518-520 Rue St-VALLIER

M. Picard vient de transférer son industrie de la rue Arago à la rue St-Vallier, dans un local plus vaste.

Il pourra conséquemment doubler sa production.

Spécialité: Boîtes pour bijoutiers
Pharmaciens, etc.

PARADIS & JOBIN

COMPTABLES et
LIQUIDATEURS

S'occupent

D'audition et de
revision de livres.
Collection de dettes.

Serviront d'arbitres dans les causes de compromis entre débiteurs et créanciers.

Liquidation d'affaires de faillites.
Agents pour la "NORTH AMERICA"
compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau:

44 Rue Dalhousie

Bâtisse de la Compagnie du Richelieu.
Téléphone 187.

LISEZ LE

"RIDER AND DRIVER"

Revue hebdomadaire illustrée traitant de civilisation et du cheval

Ce journal est consacré aux intérêts de tous ceux dont l'amusement est de monter à cheval et en voiture.

Il rend compte des faits et gestes des clubs de Coaching, Polo, Chasse-à-courre et Promenade, ainsi que des écoles d'équitation. Il donne aussi succintement toutes les nouvelles importantes des courses.

PRIX 10 cents, \$4 par an

945, BROADWAY, NEW-YORK

et dans toutes agences de journaux.

GRANIT..

AGATE....

Articles émaillés.



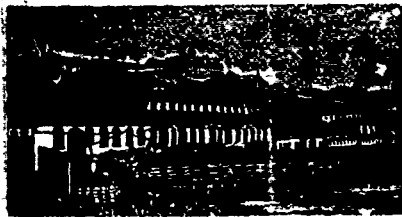
DEUXIÈME GRAND LOT de ces articles émaillés offert à messieurs les marchands par les sous-signés. Nous garantissons que nos prix sont de 30 à 40% plus bas que ceux de la manufacture. Une visite ou une commande par la maille vous convaincra que nos avancés sont réels.

Liste de prix expédiée sur commande.

J. B. BEDARD & Frères

44 et 46 Rue St-Pierre

BEURRERIES ET FROMAGERIES



tir du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier stampé Daizeil et contient 28 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur, de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finie partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3 1/2 pds x 24—4" x 24—3 1/2 pds x 24—4" x 24.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15 1/2 pouces de largeur sur les coussinets; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant; la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Étant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brûlage, ce qui est devenu pour nous une préoccupation assez sérieuse surtout pour une beurrierie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le " Judson " qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camirand, Sherbrooke—La Beurrierie de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser-Ville—Beurrierie de St-Famphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER LAINE & CIE

LEVIS P. Q.

BOISSEAU & MARGOTTE

IMPORTATEURS

Nous avons un assortiment complet de Jouets, Poupées, Albums et Boîtes de fantaisie, etc., etc., pour les Fêtes

QUE NOUS VENDRONS A BON MARCHÉ

◀ No 13 Rue ST-ANTOINE, Basse-Ville ▶

Ancien poste de JOHN ROSS & Co.

Nous avons

L'assortiment le plus complet en librairie

Nous invitons

MM. les Marchands, Commissaires d'école et Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

Conditions très faciles

J. A. LANGLAIS & FILS

177 Rue St-Joseph et 10 Carré N.-D., Basse-Ville.

INDICATEUR DES HOTELS

Préparé expressément pour la " Semaine Commerciale "

QUEBEC

CHATEAU FRONTENAC—H. Journet, gérant
HOTEL VICTORIA— — Haute-Ville, Québec
CLARENDON— Mme Pelletier, propriétaire
BLANCHARD— — — J. Cloutier, propr.
MOUNTAIN HILL— — — E. Dion propr.
HOTEL QUEBEC—Déry & Cie, rue Desjardins

MONTREAL

ST-LAWRENCE HALL— — H. Hogau propr.
ST-JEAN N. B.

DUFFERIN HOTEL—E. Lerol-Willis propr.

SHERBROOKE P. Q.

HOTEL CONTINENTAL—Camirand & Dupont. Frères de la gare du Grand-Tronc.

LEVIS

HOTEL DU PEUPLE— — T. Bernier propr.

GASPE BASSIN

HOTEL MORIN — — — I. Morin propr.

BAIE DES HA! HA! (Saguenay)

HOTEL McLEAN— — — P. McLean propr.
SPORT: Pêcho à la truite et chasse au caribou.

LYSTER STATION

PENSION MARCHEAU & FRÈRE—A la Jonction du G. T. R. et du L. & M.

Baylis Manufact'g Co

16 à 30 Rue Nazareth
MONTREAL

Vernis

"Japan"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.

AVIS AUX MARCHANDS

.....ET.....

Consommateurs de Farine

Comme il n'a été porté à ma connaissance que des personnes sans scrupules s'étaient servies de mes sacs vides de farine portant mes marques enregistrées pour y mettre des farines de qualités inférieures et les offrir en vente sur les marchés de la Province comme les meilleures farines d'Ogilvie, je donne avis que toute personne trouvée coupable d'une telle offense sera poursuivie selon toute la rigueur de la loi.

Une amende de \$200.00

est attachée à une première offense et 6 mois de prison pour une seconde offense.

Afin de me protéger plus sûrement, j'ai fait enregistrer une ficelle bleue, blanche et rouge pour mon usage exclusif et à l'avenir vous aurez la bonté de voir à ce que chaque sac de farine soit cousu avec cette ficelle qui sera une garantie de plus que vous vous procurez la véritable marchandise et la meilleure farine du monde.

W W. OGILVIE.

Montréal, 13 janvier 1897.

pas de force à lutter contre le bon marché du fret de rivière et de canal. Or, nous trouvons dans la conférence de M. Shehyn un tableau démontrant que le tonnage des canaux américains, parti de 1,000,000 tonnes en 1837, a atteint son apogée, 6,000,000 tonnes, en 1868, et que depuis il a décliné ou est resté stationnaire ; et un autre tableau démontrant que le tonnage du N. Y. Central, de 776,000 tonnes en 1856, atteignait 11,000,000 en 1881. En vain l'Etat de New-York a-t-il aboli les péages sur ses canaux pour en accroître le trafic ; le tonnage n'a pas augmenté, tandis que le New-York Central et l'Erie ont quintuplé le leur. Ce triomphe de la locomotive sur la lourde barge de canal, côte à côte, sur une distance égale, ne peut il donc se répéter entre un chemin de fer qui raccourcit de 800 mil les la distance de Duluth à Liverpool, et une route d'eau beaucoup plus lente et plus longue, et de profondeurs inégales ? Sans doute, si tous les canaux avaient les 20 pieds de profondeur de celui du Sault, et qu'on pourrait expédier directement, sans transbordement, des cargaisons de 100,000 minots de Duluth à Montréal et Québec, la lutte serait plus intéressante ; mais combien d'années et de millions faudrait-il encore pour atteindre ce résultat !

Il ne faut pas oublier, disait M. Shehyn en 1883,—et c'est encore plus vrai aujourd'hui, que la force de traction des locomotives et la capacité des trains ont été doublées sans plus de frais,—que la célérité, la sécurité, le temps gagné dans la livraison des marchandises, la suppression des risques d'assurance, etc., sont des compensations importantes pour la différence entre les tarifs par eau et par voie ferrée.

Tout en regrettant de nous trouver en désaccord avec M. l'échevin Roy, nous devons le féliciter d'avoir relevé le débat en soulevant cette intéressante question, car elle invite à l'étude et aux recherches sérieuses, et permet ainsi aux non initiés de se familiariser avec les secrets du grand commerce.

—o-o-o—

LES MAITRES DE POSTE ET LES JOURNAUX

Notre confrère du *Moniteur du Commerce* a lui aussi à se plaindre des maîtres de poste. Il adresse les observations suivantes au Ministre des Postes :

« Entre autres choses, nous lui signalerons ce fait très important, au moins pour la province de Québec, qu'un grand nombre de maîtres de poste de campagne ne sont pas suffisamment instruits pour remplir les délicates fonctions qui leur sont confiées. Les éditeurs de journaux en particulier souffrent beaucoup du manque de savoir et de l'ignorance des règlements postaux chez les préposés à la

poste. C'est véritablement un malheur, car ce manque de connaissances et surtout de tact occasionne trop fréquemment entre les intéressés des conflits absolument désagréables et qui sont une source de perte pour eux. »

Voilà une question que nous avons déjà eu occasion de traiter plus d'une fois. Nous avons rappelé aux maîtres de poste les deux articles du règlement dont voici le texte :

8 « Lorsque des numéros d'un journal ou publication périodique publié en Canada sont restés dans un bureau de poste, en Canada, sans être réclamés, pendant quatre semaines, le maître de poste doit en donner, aux éditeurs responsables, selon la formule prescrite, un avis qui passe franc de port, mais il ne retournera pas les journaux. Si le journal continue à être reçu après que l'avis a été a été envoyé, le maître de poste doit donner avis à l'éditeur une deuxième fois et de la même manière, prenant soin d'attirer spécialement son attention sur le premier avis qui lui a été donné. Les journaux non distribués seront envoyés à la Division des rebuts, et ne peuvent pas être retournés aux éditeurs.

22. On s'attend à ce que, dans les circonstances de cette nature, ainsi que dans toutes leurs relations officielles avec le public, les maîtres de poste et leurs employés se prêtent à tous les arrangements possibles et traitent avec courtoisie tous ceux qui ont affaire à leur bureau. »

Ce qui veut dire que les maîtres de poste ont quatre semaines pour avertir les journaux des refus d'abonnement ou des incorrections d'adresses. Ils doivent aussi le faire poliment.

Dans la pratique, les choses sont loin de toujours se passer ainsi.

Il arrive trop souvent qu'on laisse accumuler les journaux refusés pendant des mois, qu'on les jette pêle-mêle dans un coin du bureau de poste, sans paraître comprendre que ce papier imprimé est une marchandise qui coûte de l'argent et qui a une valeur appréciable. Ce n'est que lorsque le compte d'abonnement est envoyé qu'on se décide à prévenir l'éditeur que le journal n'a pas été livré au destinataire, et souvent on le fait avec un luxe de termes offensants qui ont des rapports très vagues avec la dignité officielle.

Nous avons déjà indiqué un remède qui, d'après nous, serait efficace, et qui consisterait à intéresser les maîtres de poste à la ponctuelle distribution des journaux

Il devrait y avoir dans chaque bureau de poste du pays une pancarte disant : « On s'abonne ici à tous les journaux. » Ceux-ci seraient enchantés de payer une commission raisonnable sur les abonnements payés d'avance, ce qui donnerait aux maîtres de poste un petit revenu à ajouter à leur souvent très mince salaire.

Les seuls frais qu'aurait à faire le

ministère des Postes serait la fourniture d'un cahier de plus, ayant trois souches comme les formules des mandats-poste, l'un pour l'abonné, l'autre pour le journal, le troisième pour être conservé de record. Le gouvernement fournit déjà au maître de poste des formules pour prévenir les journaux qu'on se désabonne. Pourquoi n'en pas lui en fournir pour les prévenir qu'on s'abonne ? A l'heure qu'il est, le maître de poste qui néglige de signifier les désabonnements à temps s'expose à payer de sa poche le prix de l'abonnement. C'est ce que nous avons nous-mêmes forcé plusieurs maîtres de poste à faire.

Le rôle des postes doit être de faciliter les communications de toutes manières possibles.

En France, la poste sort à porter les paquets d'un fort volume, à faire la collection des comptes. Ici, les maîtres de poste sont déjà indirectement mêlés à l'administration des journaux ; pourquoi ne pas compléter leurs attributions et ne leur donner que les désavantages sans les profits de cette tâche ? Il ne manque pas de fonctionnaires de l'Etat dont les services, en tout ou en partie, sont payés par le public au moyen d'honoraires.

Le revenu public y gagnerait, la multiplication des abonnements activerait la correspondance, et il serait bien entendu que l'abonné paierait l'affranchissement des lettres d'envoi. On habituerait aussi les gens à payer comptant les abonnements aux journaux.

On se plaint de l'ignorance d'un grand nombre de maîtres de poste ; ce serait un moyen de les intéresser à étudier davantage le règlement et à soigner les formules, surtout celles qui les paieraient. Ils deviendraient d'excellents agents de propagande pour les journaux, et collaboreraient ainsi à la grande œuvre de l'éducation populaire.

—o-o-o§o-o-o—

LE MARCHÉ DES FOURRURES BRUTES

Nous aimons à faire remarquer de nouveau qu'il est, dans les listes de prix de gros publiés par les journaux de commerce, plus d'une catégorie de marchandises très difficiles à coter. Il en est ainsi des pelleteries brutes, par exemple. Les prix sont réglés par le marché de Londres, qui ne donne que la moyenne. Après chaque vente on envoie de Londres un bulletin indiquant à tant pour cent la différence avec la vente précédente, mais il faut être du métier pour saisir ces nuances. Au reste, ces hausses et ces baisses n'ont rien d'universel ; les prix varient suivant les latitudes, et telle peau qui sera enchérie à

Londres pourra au même moment se vendre moins cher au Canada ou aux Etats-Unis. Nous pouvons dire, en règle générale, que les pelleteries extra de vison, castor, loutre, martre, pékan, trouvent toujours un écoulement facile à Québec. De fait, notre marché est reconnu pour tenir la plus belle marchandise du genre, et pour donner les plus hauts prix pour la pelleterie.

—o:o:o:0:o:o—

LA QUESTION DU TABAC

MM. B. Houde & Cie, fabricants de tabac, ont présenté le mémoire suivant à la Commission du Tarif, lors de son passage à Québec :

Nous soumettons humblement à la considération de messieurs les Commissaires les quelques remarques suivantes, espérant qu'elles leur seront profitables et pèseront de quelque poids sur les décisions à prendre dans le remaniement du tarif des droits imposés sur le tabac.

Messieurs les Commissaires ont déjà eu l'occasion d'entendre l'expression de certaines idées énoncées par d'autres manufacturiers de tabac dans diverses parties du Dominion.

Certains manufacturiers intéressés dans la production du tabac canadien ont prononcé devant vous les qualités probables et futures du tabac canadien mélangé au tabac exotique ou étranger; est ce que ces messieurs prétendent par ce mélange livrer à la consommation un produit supérieur à celui fabriqué actuellement au moyen du tabac exotique seul, à celui fabriqué avec la feuille de Virginie, Kentucky et autres? Assurément non, puisque ces messieurs eux-mêmes admettent l'infériorité malheureusement trop vraie de notre production indigène, comme un fabricant vous l'a avoué à Montréal en vous disant que la manufacture du tabac canadien seul n'a pas réussi.

Il faut nécessairement conclure de là que le produit indigène, n'étant pas goûté par le consommateur grâce à sa qualité inférieure, étant mélangé avec le tabac exotique, n'aura pour effet que d'atténuer la qualité du produit livré à la consommation, et par là en diminuant la vente affectera les droits que le gouvernement retire aujourd'hui sur la feuille importée.

Le consommateur habitué à user d'excellents produits ne pourra qu'être mécontent de l'innovation et vous savez, messieurs, que le vrai moyen d'accroître le revenu est de satisfaire la consommation par la qualité des produits qu'on lui livre.

Les planteurs canadiens demandent qu'on impose un droit de douane égal aux droits d'accise actuel pour pouvoir vendre les millions de livres de tabac qu'ils ont dans leurs granges. Peut-on croire que l'imposition d'un tel droit aura pour effet de débarrasser ces messieurs de l'excédent énorme de produits qu'ils ont en magasin?

Malheureusement pour eux, je ne le crois pas, et malgré toute votre bonne volonté, messieurs les Commissaires, il ne vous sera pas possible de les aider beaucoup à réparer la faute qu'ils ont com-

mise en développant la production bien au-delà des besoins du consommateur.

Messieurs les planteurs auraient dû comprendre que leurs intérêts ne viennent qu'au second rang, après ceux des consommateurs qui se confondent avec ceux de l'Etat.

Le consommateur demande et ne fait usage que d'un bon produit.

Perfectionner les produits indigènes, c'est possible, en autant que la nature de notre sol et notre climat le permettent.

Donnez à vos produits l'arôme que possèdent les tabacs exotiques et alors il ne sera que juste de faire droit aux prétentions soumises à la Commission, mais il nous est impossible de croire que le Virginie, le Kentucky, le Havane, ou autres tabacs cultivés en Canada posséderont un jour l'arôme si caractéristique des plantes-mères. C'est un fait parfaitement établi par plus d'un siècle de culture, l'arôme n'est pas transmissible. Les circonstances climatiques sont un obstacle insurmontable, elles s'y opposent et il nous est impossible de les éviter.

Originaires de la région équatoriale, il nous est impossible de donner au tabac dans notre pays et sous notre climat les éléments constitutifs nécessaires pour en faire un produit similaire à celui de son pays d'origine. Non, messieurs, consommons notre tabac indigène tel qu'il est, améliorons-le encore, c'est possible peut-être, mais ne nous mettez pas dans l'obligation de fermer les portes de nos fabriques par un changement de tarif contraire aux intérêts de l'Etat, du consommateur et du fabricant.

Par le droit d'accise actuel de vingt-cinq centins par livre sur le tabac exotique et de cinq centins d'accise sur le tabac canadien, il nous semble que la production du pays se trouve amplement protégée.

Pourrait-on se procurer du tabac canadien pour le prix du tabac exotique? assurément non, et si l'on peut se procurer pour un prix moindre un tabac infiniment supérieur et livrer ce produit à la consommation pour un prix raisonnable à la grande satisfaction de tous, pourquoi bouleverser un état de choses existant, au détriment du plus grand nombre des consommateurs, des fabricants, et surtout de l'Etat?

La protection ne doit pas dépasser une certaine limite et nous croyons cette limite atteinte sous le régime actuel.

Quel serait l'effet de l'imposition d'un droit de douane sur le tabac non manufacturé? Tout simplement d'arrêter la fabrication.

Le consommateur, ayant à sa disposition et pour un prix moindre un tabac de bonne qualité, possédant l'arôme et l'odeur agréable de certains produits exotiques, s'empresserait de l'acheter en feuilles, et ce au détriment même de la production du tabac indigène qu'on ne pourrait se procurer à prix aussi élevé.

On prétend en certains lieux que l'imposition de droits sur le tabac non manufacturé diminuerait considérablement les frais de perception.

Ce n'est pas notre conviction, c'est ouvrir la porte à la fraude.

Ce nouveau système demandera une surveillance continuelle pour empêcher l'entrée dans les manufactures de produits non affranchis

V. G. Ici à Québec, nous sommes trois manufacturiers de tabacs et trois ou quatre manufacturiers de cigares, un seul officier de l'accise suffit à la besogne; eh bien, le nouvel état de choses nécessiterait la présence continuelle d'un officier par fabrique, et ce durant tout le temps de l'ouverture de la dite fabrique, car en son absence, qui empêcherait un manufacturier peu consciencieux de faire pénétrer un millier de livres de tabac indigène dans sa fabrique et de le mêler au tabac exotique, et ce hors de la connaissance de l'officier préposé.

TABAC A PRISER

On ne peut se procurer au pays la variété de tabac nécessaire à cette fabrication, il faut employer à cette fin un tabac exotique spécial à un certain taux de nicotine, produit impossible à rencontrer dans les différentes variétés de tabacs indigènes que nous possédons.

A cette fin nous demandons la réduction de l'impôt de dix-huit centins sur le tabac à priser à dix centins, vu l'obligation où nous sommes d'importer la matière première qui ne se rencontre nulle part dans le pays.

Avant de clore ces quelques remarques, nous devons vous assurer que ce changement de tarif sur le tabac manufacturé aura un effet désastreux pour le revenu de la Puissance.

On vous a dit, messieurs les Commissaires, que le revenu ne pourrait être affecté avant quelques années, quand les planteurs auront trouvé moyen de produire du tabac de première qualité.

D'ici là que feront nos planteurs de leur production? Ou ils mélangeront le produit indigène avec le tabac exotique, ce qui nécessairement diminuera la quantité du tabac exotique fabriqué, ou bien ils entasseront dans leurs granges les millions de livres, excédent de production, sur les millions qu'ils ont déjà.

Ce n'est pas là un remède à leurs maux, il faut nécessairement que les planteurs commencent par donner au public un produit au moins passable avant d'exiger du consommateur l'emploi d'icelui.

QUE FAIT-ON EN FRANCE?

La plantation du tabac étant sous le contrôle de l'Etat, on a concentré cette culture dans certaines régions dont le choix a été déterminé par la qualité des produits, c'est donc dire que toutes les régions ne sont pas propices à une bonne production, et vous savez bien que le climat du midi et du sud de la France est de beaucoup plus tempéré que le nôtre.

1. Cette qualité de produits indigènes n'a été obtenue en France qu'après deux siècles de culture soignée, sous la direction des premiers chimistes agricoles du monde entier, et l'on n'a pu obtenir malgré tous ces travaux et cette longue suite d'expériences qu'un produit de beaucoup inférieur aux produits de Virginie, Kentucky, Havane, etc. qu'on est obligé de faire entrer pour un tiers dans la fabrication du tabac français.

2. Que nos planteurs canadiens suivent l'exemple tout tracé par les planteurs français, qu'ils améliorent leurs produits, et quand ce sera fait, dans dix ans peut-être, il ne sera alors que juste que le Gouvernement se rende à leur demande. Ces quelques remarques, messieurs les

Commissaires, vous ont soumises par les soussignés, les plus grands fabricants de tabac coupé et à priser du Dominion.

Le *Canadian Cigar and Tobacco Journal* résume ainsi les vœux des fabricants :

Permettre le mélange des tabacs étrangers et indigènes si la chose est praticable ;

Laisser le tarif des licences au point où il est ;

Ne pas tolérer l'emploi répété des paquets ;

N'établir aucune forme de droits de douane sur la feuille importée ;

Relèver le droit d'importation sur les cigares à \$4.10 la livre, plus 25% ad valorem.

ACTES OFFICIELS

A travers la *Gazette du Canada* :

Depuis 1891, le prix des terres du Dominion était fixé à \$3 l'acre, mais comme dans la pratique le prix variait néanmoins suivant les cas, on vient de décider d'en laisser désormais la détermination à la discrétion du ministre de l'Intérieur, pour sauver du temps, au lieu d'attendre la signature du gouverneur-général.

Le comté de Pontiac devient district d'inspection de grains.

Le *Belleville Intelligencer* et Hobberlin Bros & Co., de Toronto, marchands-tailleurs, se sont formés en compagnies à fonds social.

Demandes au Parlement :

La "Georgian Bay Ship Canal and Power Aqueduct Co." demandera que son entreprise soit reconnue d'intérêt général.

La compagnie de chemin de fer Great Eastern demandera une prorogation de délai pour l'exécution de ses travaux.

La compagnie d'assurance-vie "National" demandera une charte l'autorisant à opérer dans le Dominion.

La Dominion Safe Deposit Warehousing and Loan Co. demandera à changer son nom en celui de Dominion Safe Deposit and Trusts Company.

La "Canadian Mining & Smelting Co.", de Winnipeg, capital \$200,000, demande des lettres patentes.

Assemblées générales :

"Montreal & Western Railway Co.", 1er mars à Montréal.

Chemin de fer Grand Oriental, 2 février à Montréal.

"Londonderry Iron Co.", 10 février à Montréal.

Assemblée des créanciers de l'American Asbestos Co. à Arthabaskaville le 4 mars, à la poursuite de l'honorable W. Laurier et al.

Assemblée générale de la "Provident Provincial Institution" le 9 février à St Thomas, Ont., pour confirmer la fusion de la compagnie avec la Montreal Reserve Found Life Association, etc.

Dividendes de banques :

Union Bank of Halifax, dividende se-

mestriel de 3 p. c., payable le 27 février. People's Bank of Halifax, 3 p. c. pour le semestre, payable le 1er mars.

La *Gazette du Canada* contient les nouveaux règlements de la quarantaine du bétail. Les arrangements sont complets pour l'expédition en transit du bétail américain par les ports canadiens, sauf examen au port d'embarquement.

Pour la Province de Québec, la quarantaine est à Lévis, aux termes de l'article suivant :

"Pointe-Lévis. — Est la principale station pour la quarantaine des animaux arrivant d'Europe en Canada.

Le terrain de l'Artillerie dépendant du fort, vis-à-vis la citadelle de Québec, est utilisé à cette fin et donne tous les avantages voulus.

A cette station se trouvent des hangars et des champs clôturés, pouvant recevoir plus de mille têtes de bétail à part un grand nombre de moutons."

A travers l'*Officielle* de Québec :

Ventes d'immeubles pour arrérages de taxes :

A Rimouski, 4 mars, à Trois-Rivières, 1er mars ; Yamachiche, 4 mars.

QUATRE-VINGTS ANS PASSÉS

- Il n'y avait pas de machines à coudre.
- Pas de machines à vapeur.
- Pas de chars automobiles.
- Pas d'allumettes chimiques.
- Pas de cycles pneumatiques.
- Pas de phonographes.
- Pas de machines à écrire.
- Pas de lumière électrique.
- Pas de moteurs électriques.
- Pas de wagons Pullman.
- Pas de wagons réfectoires.
- Pas de 60 milles à l'heure.
- Pas de steamers de 22 nœuds.
- Pas de torpilleurs de 30 nœuds.
- Pas d'éducation gratuite.
- Pas de fusils chargés par la culasse.
- Pas de canons Maxim.
- Pas de canal de Suoz.
- Pas de femmes bicyclistes.
- Pas de femmes-médecins.
- Pas de femmes-commis.
- Pas de femmes-barbiers.
- Pas de culrassés.
- Pas d'engins à triple expansion.
- Pas de systèmes réfrigérants.
- Pas de bibliothèques gratuites.
- Pas de téléphone.
- Pas de télégraphe.

RECETTE POUR RENDRE LES TISSUS IMPERMÉABLES

La *Revue scientifique* indique un procédé pour l'imperméabilisation des tissus dû à MM. Lefebvre et Aron qui les rendrait hydrofuges, au dire des auteurs, tout en laissant une certaine liberté à la respiration cutanée, condition prépondérante au point de vue de l'hygiène.

On prépare dans ce but un mélange liquide formé de benzine, environ 987 grammes ; caoutchouc ou gomme de Para, environ 3 grammes ; paraffine, environ 10 grammes. On peut remplacer la benzine par une même quantité de sulfure de carbone. La dissolution du caoutchouc et de la paraffine se fait à chaud ou à froid. On remue fréquemment, et on laisse reposer avant l'emploi, puis on plonge le tissu dans le bain jusqu'à ce qu'il en soit complètement imprégné. On essore et on sèche à air chaud.

POITRAS & Cie. COURTIERS MARCHANDS A COMMISSION

STOCKS de NEW-YORK achetés et vendus sur marge, aussi GRAINS sur le marché de CHICAGO par lots de cinq mille (5000) minots ou plus achetés et vendus sur MARGE de 2 à 5 centins par minot, notre commission 1/4 de centin par minot y compris achats et ventes, aussi LARD par lots de 250 Quarts ou plus, SAINDOUX par lots de 250 Tierces (85,000) lbs. Commission 2 1/2c par 100 lbs. PROMPT IRÈGLEMENT de toutes TRANSACTIONS. Nous pouvons renseigner nos clients sur les prix courants à toute heure du jour. Pour plus de renseignements écrivez ou venez à nos bureaux.

POITRAS & Cie,

Téléphone No 3,

People's Chambers, 125 Rue St-Pierre, QUÉBEC.

FARINES de toutes qualités en Poches ou Quarts; aussi FOIN, GRAINS de toutes sortes; vendus par quantité d'au moins UN CHAR, au plus bas prix du marché. Conditions COMPTANT à l'arrivée du chat à destination.

EN RECEPTION

M. J. E. GAGNON, Horloger et Opticien, reçoit actuellement un grand choix de Montres en or et en argent, Jones, Bagues, Alliances, Pendants-d'oreilles, Epinglettes, grandes Chaines pour Dames, un beau choix de Bijoux pour cadeaux, le plus grand choix d'Horloges qu'il y a à Québec.

SPECIALITE : Grand choix de Lunettes NOUVEAU STOCK D'ARGENTERIES POUR LES FÊTES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

En visitant le magasin de

J. E. GAGNON, Horloger et Opticien

239, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

VOUS SAUVEREZ 30 A 40 POUR CENT

VISITE SOLICITEE.

FAGUY, LEPINAY & FRERE IMPORTATION

262, Rue et Faubourg St-Jean
Grand détail en **Nouveautés de tous genres**

Toujours en stock, assortiment complet en
Etoffes a robes, Lainages et Cotton-
nades, Vallées, Fournitures de
maisons, Tapis, Priearts, R 1 aux,
Couches en fer et matelas Etc.

POUR MESSIEURS :
Grand stock de
TWEEDS, SERGES ET
DRAPS, et CHAPEAUX feut-
re printemps et été.

L'attention des familles est respectueusement sollicitée.

DE
MATERIAUX de CONSTRUCTION
Ciment, Marbre
Tuyaux en Grès

PAVES ET PAVEMENTS CERAMIQUES

Fers et Aciers
Vitres et Glaces, etc

GHYSENS, De VILLERS & Co

Office: 204, rue St-Jacques } Montréal
Magasin: 13 et 15, rue St-Urbain }
Brickyard a Hawkesbury, Ont.; Bri-
ques ordinaires, Briques repressées,
Briques crouses, tuyaux de drainage.

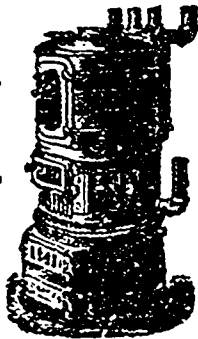
Fondé en 1876

Téléphone 2224

CHS. VEZINA

PLOMBIER,
FERBLANTIER,
...GAZIER ET FUMISTE ...

Spécialité pour le posage
d'Appareils de Chauffage
A Air chaud,
A la vapeur,
A Eau Chaude
Et particulièrement pour Eglises,
Presbytères et Communautés



Appareils de
Plomberie les plus
modernes et hygieniques
...INSTALLATION DE...
Sonnettes Electriques
.....ET.....
Mecaniques

Ateliers: 124 Rue du Roi

117, 119 ET 121 RUE DU PONT, ST-ROCH, QUEBEC.

Pension pour l'hiver

A PRIX TRES REDUITS

A l'Hotel VICTORIA

Inspection des chambres :

De 10 heures A.M. à 5 heures P.M.

Lecture pour les dames

QUELQUES RECETTES

Pour bien trancher le pain frais, on n'a qu'à faire chauffer légèrement le couteau.

Ne jamais se servir d'un chamois sec pour essuyer les meubles en bois poli, car le chamois, si soyeux qu'il paraisse, recueille et retient la poussière. C'est une erreur que de s'en servir pour essuyer les verres de lunette. Le verre est bientôt rayé et mis hors de service par le chamois sec.

On nettoie bien les gants de Suède avec des croutes de pain sec et de la fleur de farine.

On recommande le procédé que voici pour nettoyer les chaussures en cuir roux : couper un citron en deux et s'en servir pour frotter les souliers. Lorsque le cuir est à demi sec, on prend un vieux mouchoir de soie pour polir. On enlève ainsi toutes les impuretés, on assouplit le cuir et on lui rend sa nuance primitive.

Pour nettoyer les fourrures et nattes de peau, prenez égale quantité de farine et de sel fin, faites chauffer et frottez-en la fourrure à demeure. Vous la secourez ensuite pour la débarrasser de cette poussière. Dans les ateliers, on emploie la sciure d'acajou, et en quelques instants on vous remet l'article parfaitement rafraîchi et remis à neuf.

On indique le traitement sédatif qui suit aux personnes affligées d'insomnie.

Sortir du lit, s'envelopper chaudement, ouvrir la fenêtre et aspirer l'air à longs traits. On aura eu le soin de rejeter les couvertures du lit pour bien aérer le matelas. Un peu de nourriture très légère, un biscuit et une gorgée de lait, complèteront au besoin ce traitement et aideront à procurer un sommeil calme.

Une couple de gazettes étendues entre les couvertures augmenteront notablement la chaleur du lit dans une chambre froide.

SAGES APHONISMES

Quelques vérités connues des bonnes mères :

Il est plus aisé d'être généreux que juste. Les enfants ont besoin d'éloges judicieux, les compliments exagérés les gâtent.

Ce qui décourage un grand nombre d'enfants, c'est que leurs meilleurs efforts ne sont pas appréciés. Ils cessent de chercher à plaire quand il s'aperçoivent que tout ce qu'ils font est accueilli comme chose toute naturelle.

Tout enfant a droit à ce qu'on tienne compte de ses goûts particuliers en matière de nourriture et de vêtement, comme pour ses amusements.

Eviter avec soin tout ce qui est arbitraire dans nos jugements sur leurs actes. Il est maladroit d'imposer notre propre volonté, qui est souvent un pur caprice, comme motif unique de nos ordres ; c'est donner aux enfants l'exemple de la contradiction irréfléchie. Si l'on ne veut pas faire des enfants volontaires, il faut commencer par ne pas l'être soi-même.

Il importe de faire aimer le devoir aux enfants, et pour cela il faut éviter de le leur rendre désagréable ou pénible. Généralement, on peut tout obtenir d'eux par la douceur, les moyens rigoureux ne doivent être employés que lorsque tous les autres ont été épuisés.

:o:o:

LA SITUATION

AUX ETATS-UNIS

Wall Street a été assez agitée la semaine dernière, dit M. Henry Clews, à l'occasion des embarras d'un chemin de fer, le Hocking Valley, embarras résultant de la concurrence irréfléchie que se font les chemins de fer de la région charbonnière. L'annonce du paiement des intérêts sur les débetures du Hocking a décontenancé les boursiers.

Les acheteurs de Londres ont recommencé à paraître sur le marché de New-York, et l'on en augure une reprise de confiance européenne dans les stocks américains. Le capital anglais en a assez des fonds Caïres ; la valeur marchande des stocks de mines du Witwatersrand s'élève actuellement à \$450,000,000, chiffre qui commence à effrayer les capitalistes anglais. Paris, de son côté, est rassasié des placements russes, turcs et espagnols. Les Allemands sont las de payer 98 pour leurs "impériaux" qui ne leur rapportent que 3% quand ils pourraient avoir 4% ailleurs.

L'abaissement des prix de marchandises a diminué le volume des paiements,

et il en résulte une pléthore de fonds disponibles. Les relevés de banques de la semaine dernière à New-York dénotent un surplus de \$57,000,000 en sus de la réserve voulue par la loi. Les importations à New-York ont été la semaine dernière de \$28,000,000, contre \$42,000,000 à même date l'an dernier, 33% en moins.

AU CANADA

D'après Bradstreet, à Toronto on constate amélioration, particulièrement en nouveautés. A Montréal, perspective d'amélioration. En Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard, on dit la situation peu brillante, vu la perspective des changements au tarif. Les stocks de poisson sont considérables et les prix bas. Au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, la coupe de bois est énorme, et à Terre-Neuve la chasse au loup marin va se faire sur un aussi grand pied que d'habitude.

LE PRIX DES DENRÉES

Montréal, 2 fév. 1897.

FARINES—Rien de nouveau dans les farines : comme les grains ne se relèvent pas, les cours des farines restent stationnaires et la demande ne se produit qu'en petits lots pour quelque besoin immédiat. Les meuniers espèrent que cet état de choses ne durera pas longtemps et ils maintiennent leurs prix. Les Straight Rollers sont cotés à \$3.75 à Toronto.

Ici nous cotons en lots de char : Patentes d'hiver, le quart, \$4.65 à \$4.70. Patentes du printemps, le quart, \$5.05. Straight Rollers, le quart, \$4.25 à \$4.30. Fortes de Manitoba, le quart, \$4.75. Algoma et secondes, le quart, \$4 à \$4.25.

GRAINS—Dans le Haut Canada, le blé roux est coté nominalelement à 75 cents, le blanc à 77 cents, à la campagne mais les acheteurs n'offrent que des prix très inférieurs à ces chiffres. On offre le No 1 dur de Manitoba 90 cents à Toronto et à 75 cents à flot à Fort William. Le sarrasin est terne : lots de char, 25 à 27 c. à la campagne. L'orge est tranquille, No 1, 32 cents ; No 2, 27 à 28 cents ; No 3, extra, 25 cents ; a moulée, 22 à 23 cents. Avoine stationnaire, No 2 blanche, 17 à 17½ cents dans l'ouest, 19 cents sur le Midland ; No 2 mélangée, 17 cents ouest. Pois tranquilles, ventes nord et ouest à 39 cents. Blé d'inde soutenu. Mélangé nouveau, de 21½ cents à 22 cents ouest ; seigle faible, beaucoup d'offres ; prix nominaux, 33 à 34 cents.

Sur notre marché, on cote l'avoine No 2 blanche de 23½ à 24 cents en lots de gros ; pour le demi-gros, en lots d'un char au moins, on obtient encore 24½ cts. Les pois n'ont pas de demande ; les détenteurs mentionnent 48 à 49 en entrepôt, mais on pourrait certainement acheter à moins. Le sarrasin vaut 34½ cents en petites quantités, pris en entrepôt, et l'orge à moulée de 29 à 30 cents.

PRODUITS DE LA FERME—Les stocks de fromage en Angleterre, d'après M. J. S. Grant, de Liverpool, se comparent comme suit avec ceux de l'année dernière :

1er janvier 1996 :—Stock officiel à Liverpool, \$6,000 meules ; stock officiel à Londres, 140,000 meules ; stock officiel à Bristol, 75,000 meules, stock à flot, 33,000 meules.

Expéditions de vieux fromage des Etats-Unis et du Canada, du 1er janvier

au 1er mai, 700,000 meules Excedant de stock entre les mains des distributeurs, 150,600 meules.—Total, 1,194,000 meules.

1er janvier 1897.—Stock officiel à Liverpool, \$3,000. Stock officiel à Londres, 190,000 meules. Stock officiel à Bristol, 75,000 meules. A flot, 50,000 meules. Stock au Canada, 215,000 meules. Stock aux Etats-Unis, 50,000 meules.—Total, 668,000 meules. Déficit en 1897 : 526,000 meules.—1,194,060.

Le marché du beurre est ferme aux prix cotés ces jours-ci. Les exportateurs ont donné signe de vie hier, mais ils n'ont rien acheté, trouvant les prix de mandés au-dessus de leurs moyens. Nous cotons pour les détailliers : creameries, 20 à 21 cents ; townships, 15 à 18 cents ; rouleaux, 14 à 14½ cents.

Le fromage se détaille à 11½ cents ou 12 cents suivant la qualité.

Les arrivages d'œufs frais sont plus considérables ; mais la demande est bonne pour ces œufs et les prix se maintiennent. Les œufs chaulés sont stationnaires. On cote pour les détailliers : œufs frais, 22 cents ; œufs chaulés de Montréal, 14 cents ; do, de l'ouest, 13 cents ; œufs de glaciers, de 12 à 15 cents, suivant qualité.

Les pois à soupe se vendent de 60 à 62 cents par 60 livres ; les fèves blanches, de 60 à 95 cents ; et les jaunes, de \$1.20 à \$1.40. Les pommes de terre, au char, valent 49 cents et au détail de 45 à 50 cents la poche de 90 livres.

Il y a une bonne demande pour la volaille fraîche tuée mais le stock gelé est à bon marché.

On cote les dindes de 8½ à 9 cents ; les poulets de 6½ à 7 cents, pour les frais ; de 3 à 5½ cents pour les gelés ; les oies fraîches de 6 à 7 cents ; gelées, de 5 à 5½ cts ; canards, 7½ à 8 cents. Les pores en carcasse ont une assez bonne demande pour les petits à \$5.25 au char, \$5.50 à \$5.75 au détail ; les gros sont moins recherchés ; ils valent de \$4.50 à \$4.60 au char et de \$4.75 à \$5 au détail, par 100 livres.

ANIMAUX DE BOUCHERIE.—Une dépêche de Liverpool cotait hier le bétail canadien en hausse de ½ cent par livre à 10½ cents et le bétail américain à 11 cents. Les moutons étaient cotés de 10½ à 11 cents et les agneaux à 15 cents la livre. A Londres, par contre, le marché d'hier a été faible.

Au marché des abattoirs de l'Est, il y avait en vente hier 650 bêtes à cornes, 100 moutons, 100 agneaux et 50 veaux. Les prix ont été plus faibles que la semaine dernière ; mais les ventes ont été assez actives. On a payé pour les bœufs de choix de 3 l-4 à 3½ cents pour les bons ; de 2½ à 3 cents pour les moyens ; de 2 l-4 à 2½ cents pour les communs, de 1½ à 2 cents. Vu le petit nombre de moutons et d'agneaux en vente, la demande a été bonne et les prix fermes. On a payé les agneaux de 4½ à 5 cents et les moutons de 3 à 5 l-4 cents. Les veaux ont été vendus de \$3 à \$15 suivant qualité. A la Pointe St. Charles, les pores gras sont fermes ; ils ont fait hier de \$4.25 à 4.50 par 100 livres.

LE TELEPHONE EN EUROPE

On pourra voir, par les instructions suivantes qui viennent d'être distribuées aux abonnés des téléphones en France,

que nos cousins d'Europe sont en arriere des systemes telephoniques américains :

" Avant de décrocher les récepteurs, appeler le bureau en appuyant à fond une fois ou deux sur le bouton d'appel (une demi-seconde par exemple, pour chaque appel). Aussitôt l'appel effectué, sans attendre que la sonnerie fonctionne, l'abonné doit décrocher les récepteurs et les porter à l'oreille pour attendre la réponse verbale de la téléphoniste qui signale sa présence en disant : " J'écoute."

Si le poste est muni de deux récepteurs et qu'on désire n'en employer qu'un seul, il faut utiliser celui qui se trouve placé dans le crochet mobile. Si la réponse de la téléphoniste se fait attendre, raccrocher les récepteurs, appuyer de nouveau sur le bouton d'appel et porter les récepteurs à l'oreille.

Le demandeur doit donner aussitôt le numéro téléphonique de l'abonné demandé ; en l'annonçant lentement et distinctement et en décomposant en deux groupes dont le premier comprend les trois premiers chiffres du numéro (par exemple, 132,26 s'énoncera : cent trente-deux—vingt-six).

Le demandeur doit maintenir les récepteurs à l'oreille en attendant que son correspondant se présente à l'appareil ou que la téléphoniste déclare : " No. X.. pas libre ", No. X.. ne répond pas," etc.

La téléphoniste ne garde pas note des communications qu'elle n'a pu établir ; l'abonné doit, s'il ne renonce pas à communiquer, effectuer, un peu plus tard, un nouvel appel, comme s'il s'agissait d'une première demande.

Voici, d'autre part, comment on devra répondre à un appel : Ne pas appuyer sur le bouton d'appel, porter immédiatement les récepteurs à l'oreille et dire : " Ici n° X.." Il est essentiel de répondre dès le premier appel du bureau, sinon le téléphoniste qui a fait l'appel se retire et avertit l'appelant de la non-réponse de l'appelé.

Voici enfin quelques indications utiles :

Dès que la conversation est terminée, raccrocher les récepteurs, puis appuyer à fond une fois ou deux sur le bouton d'appel, pour faire tomber le signal de fin de conversation ; ces opérations doivent être faites par les deux correspondants. En omettant cette manœuvre, l'abonné s'exposerait, suivant les circonstances, soit à être sonné à tort, soit à être empêché de correspondre avec les personnes qui le demandent.

Si, immédiatement après la fin d'une conversation, on désire une nouvelle communication, donner néanmoins le signal de fin de conversation, puis, une minute après par exemple, appeler le bureau central comme il est dit plus haut.

Au cours d'une conversation, les deux correspondants ne doivent pas simultanément quitter les récepteurs ; l'un d'eux doit toujours garder les téléphones à l'oreille et être prêt à répondre aux demandes du téléphoniste qui, pour les besoins du service, doit vérifier si la ligne est libre.

Le correspondant qui s'est momentanément éloigné doit reprendre la conversation sans appuyer sur le bouton d'appel ; cette manœuvre aurait pour conséquence de faire croire que la conversation est terminée et la communication serait coupée."

Capital \$250,000 - - - Dépôt au Gouvernement \$25,000

TARIF INDEPENDANT

St - Lawrence Fire Insurance Company

Siège Principal : MONTREAL

Président :
J. GUSTAVE LAVIOLETTE
Cérant :
F. CAUTHIER

Vice-Président :
A. S. HAMELIN
(Vice-Prés. Banq. Jacq. Cartier)

Cette Compagnie émane des polices pour trois ans (au prix de deux années), sur toute bâtisse quel qu'en soit le genre d'occupation.

Belleau & Belleau Agents Généraux.

93, Rue St-Pierre, QUEBEC.

TELEPHONE 772.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413,415,417 RUE ST.VALLIER, ST.ROCH
QUEBEC

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Filé, et M. M. et D., Kid Elastique.

— AUSSI —

Jodder en chaussures.
Un assortiment d'Empignes importées et toutes espèces de Fouritures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

Maison de confiance . . . En gros et détail.
FONDÉE EN 1875.

E. ROUMILHAC

IMPORTATEUR DE

Vins et Liqueurs, Conserves
Alimentaires, Denrées Coloniales

57-59 Rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC

SPÉCIALITÉ :

VINS DE BORDEAUX \$2 la doz.
et de BOURGOGNE \$3.50.
à l'usage des familles.

PLUMES METALLIQUES DE

Blazy Poudre & Co.
GRAND PRIX
PARIS 1889
CACHET CRAMON B.S.G.O.G.
rendant les enveloppes inviolables
CHEZ TOUS LES PAPETIERS

J. B. ROLLAND & FILS Montréal
Sole agents pour le Canada

TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS

DEPARTS

DES BATEAUX PASSEURS (le dimanche excepté) la glace et le temps le permettant.

De Québec. De Lévis.

Pour le GRAND-TRONC

P.M.	A.M.
12.00 Eclair Express pour l'Ouest	8.00 Malles de l'Ouest
5.00 Malles pr. l'Ouest	P.M. 2.30 Eclair Express de l'Ouest

Pour L'INTERCOLONIAL.

A.M.	A.M.
7.00 Malles pour Campbellton	7.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.30 Accom. via Chaudière pour R. du L.	11.30 Malles de Campbellton.
P.M. 2.00 Malles pr. Halifax	P.M. 12.30 Malles de Halifax
4.30 Accommodation pour R. du L.	Pour le QUEBEC CENTRAL.

A.M. 7.30 Mixte pr. Beauce	A.M. 8.30 Accommod.
P.M. 1.30 Express pr. Sherb. Accommodation	P.M. 2.00 Express de Sherb. Mixte de St-Frs. et Beauce jonct.

Procurez-vous la

LAMPE BELGE

LUMIERE INTENSE ET BLANCHE,
se rapprochant de la lumière électrique

LAMPE INEXPLOSIBLE

grâce à un ingénieux mécanisme

LA LAMPE BELGE

brûle sans fumée ni odeur toute toute huile, même inférieure

POUVOIR ECLAIRANT 45 et 125 bougies

Divers modèles portatifs, suspendus ou en écripière; en cuivre, en nickel ou en bronze japonais.

ABAT-JOUR en opale, CHEMINÉE spéciale pur cristal, qui ne s'enfume jamais; il suffit de l'essuyer une fois par mois.

S'adresser à **A. POISSON**,
Arthabaskaville.

Voir échantillon à ce bureau.

SUN Fondé en 1710

ASSURANCE CONTRE LE **FEU**

BUREAU CHEF

Threadneedle St. Londres, Ang.

Ne transige que des assurances contre le feu. La plus ancienne compagnie de l'Univers.

Succursale au Canada.

15 Wellington St. E., Toronto Ont.

H. M. BLACKBURN, Cérant

Bureau à Québec. - 64 Rue St-Pierre

GIROUX & COTÉ, Agents.

CHEMIN DE FER

BOSTON & MAINE

Ligne de Boston, Mass., via Québec Central, Sherbrooke et Boston & Maine

Départ Québec (Bateau)...	1.30 p.m.	6.30 p.m.
" Lévis.....	2.00 "	7.00 "
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	2.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	3.25 "
" Lowell, Mass.....	7.16 "	3.52 "
" Lawrence, Mass.....	7.24 "	4.00 "
" Salem, Mass.....	8.40 "	6.57 "
" Portland, Me.....	8.25 "	8.10 "
" Springfield, Mass.....	7.30 "	4.08 "
" Providence, Mass.....	10.55 "	7.25 "
" New-York, N.-Y.....	11.25 "	9.00 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	4.35 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	5.54 "

Le train de 2 heures p. m. a de bons chars de Lévis à Boston sans changement et des chars doritoirs " Pullman " de Lévis à Springfield, de Lévis à Sherbrooke et Sherbrooke à Boston.

C'est la seule ligne entre Lévis et Boston sans changement.

Ligne de Worcester, Mass., via Grand Tronc, Sherbrooke et Boston & Maine

Départ Québec (Bateau)...	12.25 p.m.	7.00 p.m.
" Lévis.....	12.40 "	7.30 "
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	2.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	3.25 "
" Lawrence, Mass.....	7.24 "	3.52 "
" Portland, Me.....	8.25 "	8.10 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	4.35 "
" Springfield, Mass.....	7.30 "	4.08 "
" New-York, N.-Y.....	11.25 "	9.00 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	5.54 "
" Providence, Mass.....	10.55 "	7.25 "

Lignes de Boston et Worcester, Mass., via Canadien Pacifique, Newport, Vt., et Boston & Maine

Départ Québec.....	1.10 p.m.	10.30 p.m.
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	6.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	7.25 "
" Lowell, Mass.....	7.16 "	7.50 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	8.30 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	8.30 "

Demandez vos billets de passage et congelez votre fret via le BOSTON & MAINE. Pour toute information

S'adresser à **ARMAND LALONDE**,

Agent canadien des Passagers et du Fret, 124, St-Jacques, Montréal.

Les Fêtes Sont Finies

C'est maintenant le temps des Sacrifices !



Notre Musique en Feuilles à 5 et 10 cts vaut certainement 50 cts. Venez la voir, car il nous faut vendre, le stock est immense.....

Réduction de 50 p. c. sur nos Pianos et Harmoniums pour du comptant.....

Demandez nos Prix

Notre Piano à \$150.00 vaut le moins \$300.00.

Seuls agents pour la Province de Québec de la célèbre Machine à Coudre..... **New Williams** *garantie pour 10 ans*

HUDON, PARADIS & C^{IE}

Nos 93-95 rue St-Jean



PAPIER-TENTURE

J'ai actuellement en vente l'assortiment le plus considérable et le plus beau qu'il y ait à Québec en

TAPISSERIES

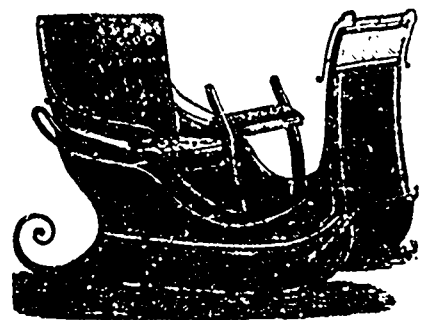
Prix réduits - Demandez échantillon
Tout du nouveau Stock.

B. LEONARD

Téléphone 458.

58 Rue St-Jean.

CARRIOLES et SLEIGH



150 VOITURES D'HIVER

...A. VENDRE...

COMPRENANT LES PATRONS LES PLUS NOUVEAUX EN

CARRIOLES et SLEIGHS !!

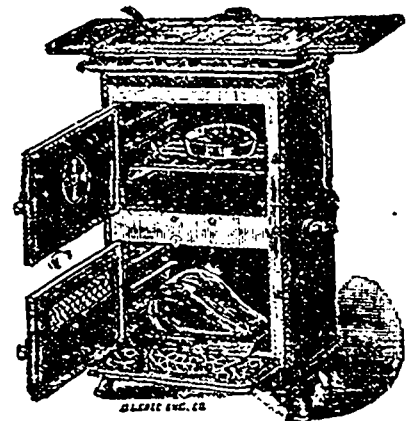
DE TOUS GENRES

PRIX TRES BAS — Satisfaction garantie !!

.....GROS ET DETAIL.....
Une visite est sollicitée.

P. T. LEGARE,
273-275 Rue St-Paul.
Successeur de LATIMER & LEGARE.

La cuisine rendue facile—
Economie de temps, de travail et d'argent par l'emploi du Poêle à Gaz—Pas de suie—Pas d'ordures—Pas de cendres—Pas de cuisine surchauffée.



Poêle CABINET \$16.00

La Cie du Gaz de Québec a en exposition et en vente, dans ses bureaux, un assortiment des plus recommandés Poêles à Gaz pour la cuisine. Conduites de service et compteurs fournis sans charge. Gaz fourni pour la cuisine par compteur spécial à raison de \$1.25 par 1000.

ARTHUR GAGNON L. A. CARON
GAGNON & CARON
EXPERTS-COMPTABLES

Curateurs et Liquidateurs de Faillites
Commissaires C. S.

Administration de Successions
Achat de Débentures Municipales
• • PRETS HYPOTHECAIRES

Téléphone Bell 815 — — Boîte B. P. 911
Bureaux temporaires :
BATISSE DES CHARS URBAINS, Montréal

Grande Vente à Réduction

CHEZ

TELESPHORE VEILLEUX

188-189½ Rue St-Joseph

COIN DE LA RUE DE L'EGLISE

Assortiment complet de Chaussures

EN TOUS GENRES

SPECIALITÉ : Chaussures pour patin à roulette, tous genres et couleurs, pour messieurs, dames, garçons, etc.

La société VEILLEUX & LANGLAIS a été dissoute de consentement mutuel, et le stock doit être vendu sur le champ pour faire place aux marchandises d'hiver.

Venez de suite et profitez de l'aubaine.

DERNIERE HEURE

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

D'après R. G. Dun & Co

Ont. Québec Aut. Mov. Total 1896

Jan. 28 26 21 10 57 70

Aux Etats-Unis, il y a eu 331 faillites contre 404 l'an dernier.

Marchés de Montréal

Montréal, 4 février 1897.

Les avis de Liverpool sont plus fermes pour le blé, mais à Chicago le marché est aisé, et a clôturé hier à 73½ février ; 74½ à 75 mai ; 71½ juillet ; 70½ septembre. Le mois est aussi plus faible. 22c. février, 24 mai, 25½ juillet, 26½ septembre. L'avoine. 15½ février, 17½ mai, 18½ juillet.

Marché local calme. On cote : avoine 24½c. ; pois 48 à 49 ; sarrasin 34½ à 34½ ex-stora. Le marché aux farines est en pleine accalmie. Blé d'hiver 4.65 à 4.85 ; Str. Rollers, 4.20 à 4.30 ; en sacs 2.10 à 2.15 ; Pat. Manitoba 4.90 à 5.05 ; forte boul. 4.25 à 4.75.

Le saindoux est plus bas. Le lard reste aux mêmes prix.

Fromage calme et sans affaires. Beurre crèmerie acheté 20c. par les épicieries. Le laitier se vend passablement bien à 12 et 13c. Oeufs frais 19 à 21c. ; choix d'automne 15 à 17 ; chaulés 13 à 13½, réfrigérés 11½ à 12.

LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 5 février.

Pas de changements dans les marchés. On nous signale que que menue baisse sur le blé d'inde, la farine patente de boulanger et la forte à levain. Le fromage est maintenant coté 11 à 12c.

Dans l'épicerie, le mouvement est encore assez restreint comme c'est l'habitude à cette saison. Le sucre est coté au même prix que la semaine dernière 3½ à 3½ le brun, 3½ à 3½ le blanc, 4½ à 4½ le granulé. Le mélassé est plus ferme. La Barbade est cotée de 31 à 32. Les grains sont faibles. L'avoine roulée 1.65 à 1.70, standard 1.65, granulé 1.95, extra fin 3.00. Les fèves blanches sont plus en demande à 1.10 à 1.20. Dans les conserves, les tomates et les pois sont marqués plus haut 75 à 85c. suivant les marques pour les tomates, et 90 à 1.20 les pois. Il y a hausse considérable sur les allumettes. Les quelques manufacturiers qui contrôlent ce produit se sont entendus pour établir les prix comme suit. Allumettes Eddy Télégraphe 3.75, Téléphone 3.50, Tiger 3.40, Phoenix 3.50. Allumettes Hardy & Dubord, Dominion Extra 3.35, Phoenix 3.40.

L'huile de charbon est toujours ferme de 15 à 15½. L'huile Astrale 16½, l'huile américaine 15½. Le raisin de Valence est encore au même prix 5½, 6, 7c. suivant la qualité. Le raisin de Californie est plus ferme 6, 7, 8c pour 2, 3 et 4 couronnes respectivement. Il y a presque disette de thés inférieurs du Japon et il n'y en a que peu ou point sur le marché qui soit offert à moins de 15c.

Les derniers avis de Patras indiquent encore marché très ferme pour raisins de Corinthe. Les courants de Filiatra sont de 9d. à 1s. plus hauts par quintal qu'il y a un mois. Le poivre paraît devoir encherir.

L'activité est sérieusement reprise dans l'industrie de la chaussure. Toutes les manufactures marchent à grandes journées, et s'attendent à faire durer le plaisir jusqu'en juin. Il y a eu plus de demandes de cuir cette semaine ; le marché est meilleur, les peaux ayant monté de 50c. par 100 lbs à Chicago.

Les marchands de bois sont gens discrets et n'aiment pas à voir le chiffre de leurs affaires courir dans la presse. Mais cette année ils sont tout souriants. L'un d'eux nous disait hier que c'est le meilleur hiver qu'on ait vu de longtemps pour la coupe et le hâlage du bois. Dans la région du Lac St-Jean au moins, où la neige n'a pas fait un instant défaut. On s'attend à une grosse année d'exportation.

Le ministre de l'Agriculture a récemment annoncé que les arrangements étaient complets pour faire une chaîne continue de réfrigération pour la prochaine saison de production laitière.

Echos

M. L. E. Thompson, à Boston en ce moment, nous écrit qu'il y a plus de neige de Sherbrooke à Boston que dans la région de Québec.

La Compagnie du tramway de la Basse-Ville, à son assemblée générale du 2 a élu le bureau de direction que voici : MM. G. R. Renfrew, Gaspard LeMoine, F. Tessier, D. C. Thomson, J. C. Thomson, S. J. Shaw, E. H. Taylor. M. Gaspard Lemoine a été élu président, et M. Renfrew vice-président.

La Société de Géographie, à sa dernière réunion générale présidée par M. N. Levasseur, a exprimé, par une résolution unanime, sa satisfaction de voir le mouvement qui se fait pour pousser trois entreprises : 1o construction d'un pont métallique à Québec ; 2o raccordement du port de Québec avec le Lac Huron par Parry Sound ; 3o service de steamers rapide pour les malles, et amélioration du fret océanique.

L'Assurance de Québec a tenu son assemblée générale annuelle lundi et élu directeurs : MM. Edwin Jones, G. R. Renfrew, Hon. P. Garneau, C. A. P. Pelletier, W. R. Dean, A. F. Hunt et Wm Simons. A une réunion subséquente, les directeurs ont rélu : M. Edwin Jones, président ; G. R. Renfrew, vice-président, et W. R. Dean, trésorier.

Le Conseil de la Chambre de Commerce s'est occupé mardi de la défectueuse installation des bureaux de l'Intercolonial à Québec, sujet que nous avons déjà traité. Il a aussi transmis à la Compagnie du Pont une liste de noms sur lesquels celle-ci choisira un certain nombre de directeurs pour représenter la Chambre de Commerce.

Hier, importante conférence de la Chambre de Commerce et les directeurs de la Compagnie du Parry Sound. Rien n'en a transpiré ; nous savons seulement que le président, M. Dobell, a eu une longue entrevue avec Son Honneur le Maire et qu'il se fait des efforts sérieux pour concilier les opinions contradictoires auxquelles donne lieu la question du Grand Nord et que nous mettons en regard dans une autre partie du journal.

La Cour du Recorder est saisie depuis un certain temps d'importants débats de comptes entre la ville et les chemins de

fer. Le Québec & Lac St-Jean et le Pacifique contestent l'évaluation de leurs propriétés imposées ; il s'élève particulièrement une discussion à propos de certains lots de grève qui traversent la voie du Pacifique dans le haut de la rivière St-Charles. La Compagnie conteste l'évaluation des terrepleins formés à même la rivière, et réclame dans tous les cas exemption de taxes pour sa voie ferrée.

Le récent jugement de la Cour Suprême donnant à la Cité la propriété du quai du Gaz ramène sur le tapis la vieille question du Havre du Palais. On nous dit que le Pacifique a décidé de porter ce jugement au Conseil Privé. Beaucoup prétendent que d'après les contrats le Havre doit être tenu navigable et que la Compagnie est obligée de faire le croiser.

Le Québec & Lac St-Jean possède à St-Sauveur, entre les rues St-Sauveur, St-Henri, Ste-Elisabeth et St-André, l'ancien terrain du chemin de Gosford, qui mesure 750' x 300', et se propose d'y bâtir les usines du Grand Nord pour la construction des chars plateformes, des fourgons à marchandises, wagons à bagage et passagers. Ce serait une aubaine pour la population ouvrière. Les ouvriers habiles ne manquent pas dans ce quartier où il y avait autrefois les meilleurs charpentiers de navire. Aux ateliers du Québec & Lac St-Jean, il s'est fait de très beaux wagons, et à meilleur marché que la Compagnie n'aurait pu les acheter.

Le comité municipal des chemins a eu une séance importante mercredi soir. Il a décidé de renouveler le contrat de l'éclairage électrique des rues pour un autre terme de cinq années avec la Compagnie Montmorenci, aux mêmes conditions : \$80 par lampe arc, \$25 par globe à incandescence. Il n'y avait pas d'autre soumissionnaire ; seulement une lettre de M. J. E. Guay demandant de différer l'adjudication de quelques mois. On a aussi songé à un système d'éclairage municipal, mais les désavantages de ce système ont paru trop forts pour engager le comité à tenter l'expérience.

Le comité a aussi recommandé l'achat de l'immeuble de l'Institut Canadien à raison de \$10,000, intérêt payable \$600 par année, avec obligation pour l'Institut d'acheter des livres pour ce montant. L'Institut sera spacieusement logé, chauffé, éclairé, dans l'Hôtel-de-Ville, avec usage de l'ascenseur pour les habitues. Les membres de l'Institut ayant droit d'apporter les livres paieront \$2 par année au lieu de \$1, et l'accès de la bibliothèque sera gratuit pour le public.

Bulletins de dernière heure

Québec.—Jos. Hamel, épïc., vendu le 2 fév. au bureau de Alfred Lemieux, curateur. Stock \$600, vendu à Ed. Hamel à 62c. dans la piastre. Les fouritures du magasin ont réalisé 27½c. dans la \$ et le roulant 66c. dans la piastre. Crédits achetés par M. Thibaudeau à 12c. dans la \$.

—J. N. Bussière, tabac, ont. en aff.

—F. X. Falardeau, menuisier, décédé.

—J. B. Jarvis, vente par huissier le 10.

—Louis Trudel, entrepr., décédé.

—Tanguay & Béland, bimbeloterie en gros, rempl. Béland & Vézina.

—Empire Susperder Co, ent. en aff.

—Forgues & Wiseman, libr., Paradis & Jobin nommés cur.

Victoriaville.—Restaurant J. Vignault et propriété M. Benudet incendiés.

St-George, (Bouce).—Joa. Gagné, m. g., succ. à son père.

St-Henri (Lévis).—Alf. Belanger, voitures, cess. à D. Arcand.

St-Philippe de Néri.—E. N. Lavallée & Cie, m. g., cess. et offre 30c. dans la \$.

Sherbrooke.—A. M. Richer, libr. act. vendu le 8.

Trois-Pistoles.—J. L. Leblond, Paradis & Jobin nommés cur.

On procède cette après-midi aux funérailles de M. Ernest Henry Boswell, emporté par une mort prématurée à vingt-trois ans à peine. Il était le plus jeune des fils de feu J. K. Boswell. Nous le voyions encore, il y a quelques semaines, dans les bureaux de la maison Boswell & Brother; aussi sa disparition a-t-elle causé une attristante surprise.

x

Nous apprenons avec chagrin la mort de Mme Wright née Marie Tranquille, Porter épouse de M. H. W. Wright, ci-devant libraire en cette ville. Mme Wright a succombé vendredi dernier à une courte maladie à Montréal, où elle résidait.

Nos cordiales condoléances à la famille.

+

Un de nos confrères, M. Pierre McLeod, du *Tri-lucien*, vient de perdre sa jeune épouse, née Marie Virginie Laura Prenoveau.

Nous lui offrons nos sincères condoléances.

+

Un vieux citoyen, M. J. B. Hallé, est décédé samedi dernier au bel âge de 88 ans et 5 mois, après une cruelle maladie qu'il a supportée avec un courage plus qu'ordinaire.

M. Hallé était autrefois tanneur de son état et s'était fait une belle position dans cette industrie. Il était de son temps le plus vieux des tanneurs de St. Roch. Homme probe et intègre, il possédait le respect de tous. Il était beau-père de M. L. E. Thompson, l'un des propriétaires de ce journal.

PERSONNEL

M. Arthur Déry, fils de M. I. P. Déry, s'est embarqué hier à bord du *Mongolian* à Liverpool pour rentrer au pays après un voyage de trois mois en Algérie, en Espagne, en France et en Angleterre.

M. D. Jalbert, du Lac Bouchette, était en cette ville il y a quelques jours. Il nous apprend qu'une compagnie est en formation à Québec pour établir une manufacture de pulpe sur une chute de la rivière Ouatouan, à quelque distance du Lac Bouchette où elle prend sa source. Il y a là un pouvoir hydraulique évalué de 3250 à 3500 forces.

—Les dépêches disent que M. Russell

A. Alger, du Michigan, désigné comme l'un des ministres du Président McKinley, a acquis la majeure partie du stock de la pulperie de Grand'Mère, sur le St-Maurice.

—Le Dr Edmond Casgrain est revenu jours-ci de Montréal, où il a vendu à Robert Mitchell & Co le droit de fabrication de sa lampe à l'acétylène au Canada et aux Etats-Unis. Les connaisseurs disent que la lampe Casgrain est la plus parfaite qui existe. Félicitations à notre savant concitoyen, qui est généralement heureux dans ces entreprises, ce qu'on ne peut pas dire de tous les inventeurs.

—M. V. E. Paradis, de Paradis & Jobin, a eu ces jours-ci une maladie assez sérieuse, mais nous avons le plaisir d'apprendre qu'il a pu quitter le lit hier.

—L'hon. R. R. Dobell est de retour d'Europe depuis mardi.

—M. S. Bilodeau, marchand de nouveautés à la Basse-Ville, est retenu chez lui par la maladie.

—M. Jos. Tranquillo, représentant de la maison James Johnston & Co, importateurs de marchandises fantaisie pour dames, a ouvert une salle d'échantillons au-dessus du magasin de fer de M. Ch. A. Parent, rue St-Joseph.

—o.o.s.s.s.o.o.—

CHANGEMENTS DU PRINTEMPS

MM. Price Bros & Co., ont loué les entrepôts en arrière de la Banque Union pour y transférer le 1er mai les marchandises qu'ils entreposent actuellement dans le magasin coin des rues St-Pierre et St-Audré, en attendant qu'ils soient distribués à leurs divers postes de moulins. MM. Price ont aussi loué l'étage supérieur de la Banque Union pour y transférer leurs bureaux qui sont actuellement dans le Bloc Chouinard. On va installer un ascenseur à cette fin dans l'édifice de la Banque Union.

—M. Achille St-Michel a acheté le débit de tabacs et cigares de M. Elzéar Brousseau et continue les affaires au même poste, 18 rue St-Jean. M. Brousseau se propose d'ouvrir une épicerie au printemps.

—Mme Latulippe, modiste, rue St-Valier, transférera son atelier de couture au No 175 rue St-Jean; le 1er mai.

—Un confrère annonce que la Griffith Manufacturing Co. de Coventry, Angleterre, ouvrira au printemps un grand dépôt de bicycles et articles de sport à Québec, et que M. Robert Hunter a été nommé pour représenter cette compagnie.

—M. I. A. Fortin a loué le magasin actuellement occupé par S. Bilodeau & Cie, coin des rues Notre-Dame et Sous-le-Port, pour y ouvrir une succursale de son magasin de St-Roch.

—M. Edmond Bélanger, marchand de nouveautés rue Notre-Dame, ouvrira au printemps une succursale au Palais, porte voisine du bijoutier Bowen, à proximité des trois gares de chemins de fer.

—M. C. O. Simard a loué la moitié de son magasin, coin des rues St-Jean et Collins, à MM. Constantin père et fils, qui y ouvriront le 1er mai un magasin de nouveautés.

—Dernières ventes d'immeubles : Résidence Renaud, Remparts, achetée par M.

Fremont; résidence Amyot, Esplanade, achetée par Mme Norris; propriété Miller, rue D'Aiguillon, vendue \$2,000 au capitaine May.

—o.o.s.s.s.o.o.—

INFORMATIONS

On compte 85,000 instituteurs en Grande-Bretagne, 600 professeurs de collège en Italie, 12,700 maîtres d'écoles en Suisse, 12,200 en Australie, 18,942 au Canada, 219 professeurs en Suède et Norvège, 701 professeurs d'universités en Russie; 99,200 instituteurs en Autriche-Hongrie, 19,870 en Hollande, 36,000 en Espagne. Les écoles publiques en France comptent 136,800 professeurs. L'Italie a 86,400 instituteurs, la Belgique 10,800 instituteurs et 120 professeurs d'universités et collèges, et la Hollande 150 de ceux-ci. En Allemagne, on compte 120,000 instituteurs, et au Japon 65,520.

* * *

Les nouvelles reçues d'Anticosti par cable continuent à être bonnes. On sera surpris au printemps des travaux exécutés durant l'hiver. Il se fait beaucoup de bois, pour bâtir des quais et des ponts. Quelqu'un nous rapporte que, pour tromper les ennuis de l'hiver, les gens instruits de la colonie Menier ont leur imprimerie et publient un journal relatant les événements locaux ainsi que les nouvelles étrangères que leur apporte le cable.

* * *

GRAINE DE CHANVRE DEMANDÉ

On demande à acheter de la graine de chanvre canadien (pas l'importé). Prière de s'inscrire à ce bureau, nous dirons à qui envoyer échantillon et prix.

—s.o.s.s.o.s—

DEPARTEMENT DU FEU

RAPPORT DE LA BRIGADE DU FEU POUR LE MOIS DE JANVIER

10 alarmes pour incendies.
49 alarmes pour feux de cheminées.
4 fausses alarmes.
9 sorties de la voiture-ambulance.
89 ramonages de cheminées.

Québec, 1 février 1897.

PHILIPPE DORVAL, Chef B. F. FINANCES

LES "CLEARINGS" DE LA SEMAINE DERNIÈRE :


	1897.	1897.	1896.
	29 Jan.	21 Jan.	30 Jan.
Montréal.....	\$1,823,762	\$10,091,370	\$9,351,141
Toronto.....	5,799,447	6,584,666	6,238,078
Winnipeg....	1,042,122	1,067,522	1,001,563
Halifax.....	311,702	1,128,042	838,057
Hamilton....	558,183	674,552	557,312
St-Jean.....	460,685	511,959	
Total.....	\$18,425,882	\$20,562,538	\$17,990,150

—o.o.o.—

NUMEROS MANQUANTS

Nous serions obligés à ceux qui ne conservent pas le journal pour les numéros suivants qui manquent à notre collection : Vol V No 9—16 octobre 1896.
" " 11—30 " "

A LOUER

 UN MAGASIN spacieux, avec arrière-magasin, grande cave, cour et étalade, 171 coin des rues St-Jean et d'Youville; ainsi que deux logements au dessus. S'adresser à Mlle CHARTRÉ, 173 rue St-Jean.

La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUÉBEC
Capital payé \$1,200,000

DIRECTEURS :
R. AUDETTE, Ecr., Président.
A. B. DUPUIS, Ecr., Vice-Président.
L'HON. JUGE CHAUVEAU, V. CHATEAUVERT, Ecr., M. P. P.
N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.
J. B. LALIBERTE, Ecr..
P. LAFRANCE, Gérant Bureau de Québec.

SUCCURSALES :
Québec faubourg St-Jean.
" St-Roch.
Montréal.
Sherbrooke
St-Hyacinthe
St-François Nord-Est, Beauce.
Ste-Marie, Beauce
Chicoutimi.
Roberval
Ottawa, Ont.

AGENTS
Angleterre : The National Bk of Scotland Londres
France : Crédit Lyonnais, Paris.

Etats-Unis ; The National Bank of the Republic New-York. National Revere Bank, Boston, Mass.
Les collections reçoivent une attention spéciale et les retours en sont faits avec la plus grande promptitude.
On sollicite respectueusement la correspondance

La Banque de Québec

INSTITUÉE 1818. INCORPORÉE 1821.

Capital autorisé - \$3,000,000
payé - 2,500,000
Reserve (rest) - 500,000

BUREAU PRINCIPAL - QUEBEC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
R. H. Smith, Esq., Président.
Wm. Withall, Esq., Vice-Président.
Geo. R. Renfrew, Esq. Sam'l J. Shaw, Esq.
G. LeMoine, Esq. John T. Ross, Esq.
W. A. Marsh, Esq.
Thos. McDougall, Gérant-général.

SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA :
Ottawa, Ont. Toronto, Ont. Pembroke, Ont.
Montréal Est, Thorold, Ont. Trois-Rivières.
rue Ste-Catherine. St-Roch de Québec.
Agents à New-York—Bk. of British North Am.
Agents à Londres—The Bank of Scotland.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

1803-BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL-1896
CAPITAL PAYÉ..... 500,000
FONDS DE RÉSERVE..... 235,000
DIRECTEURS—L'hon. ALPH. DESJARDINS,
Président; A. S. HAMELIN, Vice-Président; A. L. DE MARTIGNY, DUMONT LAVIOLETTE, G. N. DUCHARME, TANCREDE BIENVENU,
Gérant; E. G. ST-JEAN Inspecteur.

SUCCURSALES :
Montréal (St-Jean Bte.) Edmonton, Terr. N.O.
" (St-Henri) Victoriaville
" (St-Cunégonde) Valleyfield
" (Rue Ontario) Fraserville
Beauharnois, P. Q. Hull, P. Q.
Ste-Anne la Pérade St-Hyacinthe
QUÉBEC, St-Sauveur, C. S. Powell, gérant; Rue St-Jean, C. J. Laberge, gérant.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE—Au Bureau Principal et aux succursales.
AGENTS A L'ÉTRANGER
London, England—Crédit Lyonnais
" "—Comptoir National d'Es-compte, Paris
Paris, Franco—Crédit Lyonnais
" "—Comptoir National d'Escompte, Paris
New-York—The Bank of America
" "—The National Bk. of the Republic
Boston Mass—The Merchants National Bank
" "—The National Bk. of the Commonwealth
" " of the Republic
Chicago Ill.—Bank of Montreal
Lettres de Crédit payables dans toutes les parties du monde.
Collections faites dans toutes les parties du Dominion.

ETABLIE QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

Directeurs.—Edwin Jones, Président; Geo. R. Renfrew, Vice-Président; W. R. Dean, Trésorier; Hon. Pierre Garneau, Hon. C. A. P. Pelletier, A. S. Hunt Wm. Simons.

Succursales.—Montréal—J. H. Routh & Son; Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto, Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg; Nouveau-Brunswick—T. A. Temple, St-Jean Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax; Ile du Prince Edouard—E R; Brow, Charlottetown; Columbie Anglaise—W. S. Graveley, Vancouver.
Inspecteur—CHARLES LANGLOIR. **Secrétaire**—W. W. WRLCH.

SOCIÉTÉ DE PRÊTS ET PLACEMENTS DE QUÉBEC

75 Rue Saint-Pierre, Baso-Ville
Capital autorisé \$ 250,000
Capital souscrit 200,000
Capital versé 200,000
Fonds de réserve 42,500
Prêts d'argent par sommes de \$100 et plus, sur propriétés foncières, créances hypothécaires, actions de Banques et autres, débiteurs de gouvernements et de corporations municipales et scolaires.—Conditions faciles.
ED. LACROIX, ROBT. LAROCHE,
Président. Sec.-Trés.

F. X. DROLET

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

MACHINES en tous genres :
ENGINS à vapeur, PRESSES Hydrauliques, POULIES fendues en fer et en bois, GRÈEMENTS de Solaires, Moulins à farine, Beurreries, etc., etc.

Spécialités : Pompes à vapeur pour tous usages Réparation de centrifuges.

M. F. X. Drolot vient d'ajouter à ses ateliers

Un Appareil à Nickeler

des plus nouveaux.
Ouvrage exécuté avec promptitude et perfection.

Avis aux marchands et propriétaires de bicycles, aux carrossiers, plombiers, fondeurs de poêles, marchands de fer, serruriers, aux familles, etc.

The Montmorency Electric Power Co

Nous signalons au public l'extrême bas prix de notre électricité pour fins d'éclairage et de force motrice. Il faut l'essayer pour en apprécier les nombreux avantages sur le gaz et la vapeur.
Eclairage au compteur
Force motrice au compteur ou a prix fixe, a tant du cheval par année.
Dans tous les cas, prix cotés pour accommoder les abonnés.
Pour toute information ayant trait à l'éclairage ou à la force motrice, s'adresser au bureau de la Compagnie.
Nous fournissons la force motrice à vingt établissements, avec parfaite satisfaction dans tous les cas.
Patronage sollicité.
Bureaux: 71 Rue Prince-Edouard
Téléphone 2063.

J. B. ALLARD & FILS

TELEPHONE 2240.
CONFISEURS
— ET —
Manufacturiers de Biscuits
— 147-149 —
RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

Huîtres

Malpecques, Caraquettes et St-Simon
Par
H. DEROME
Importateur
Marché Finlay, Québec.

M. Derome reçoit chaque jour, directement des bancs de pêche, un choix d'huîtres Malpecques, Caraquettes et autres.
Les commandes sont servies promptement.

POUR VOS ÉPICERIES

SI VOUS VOULEZ AVOIR
Un Article de 1^{ère} Classe
AUX MEILLEURES CONDITIONS DU MARCHÉ
ALLEZ CHEZ

J. B. E. LETELLIER

118-120 RUE ST-PAUL

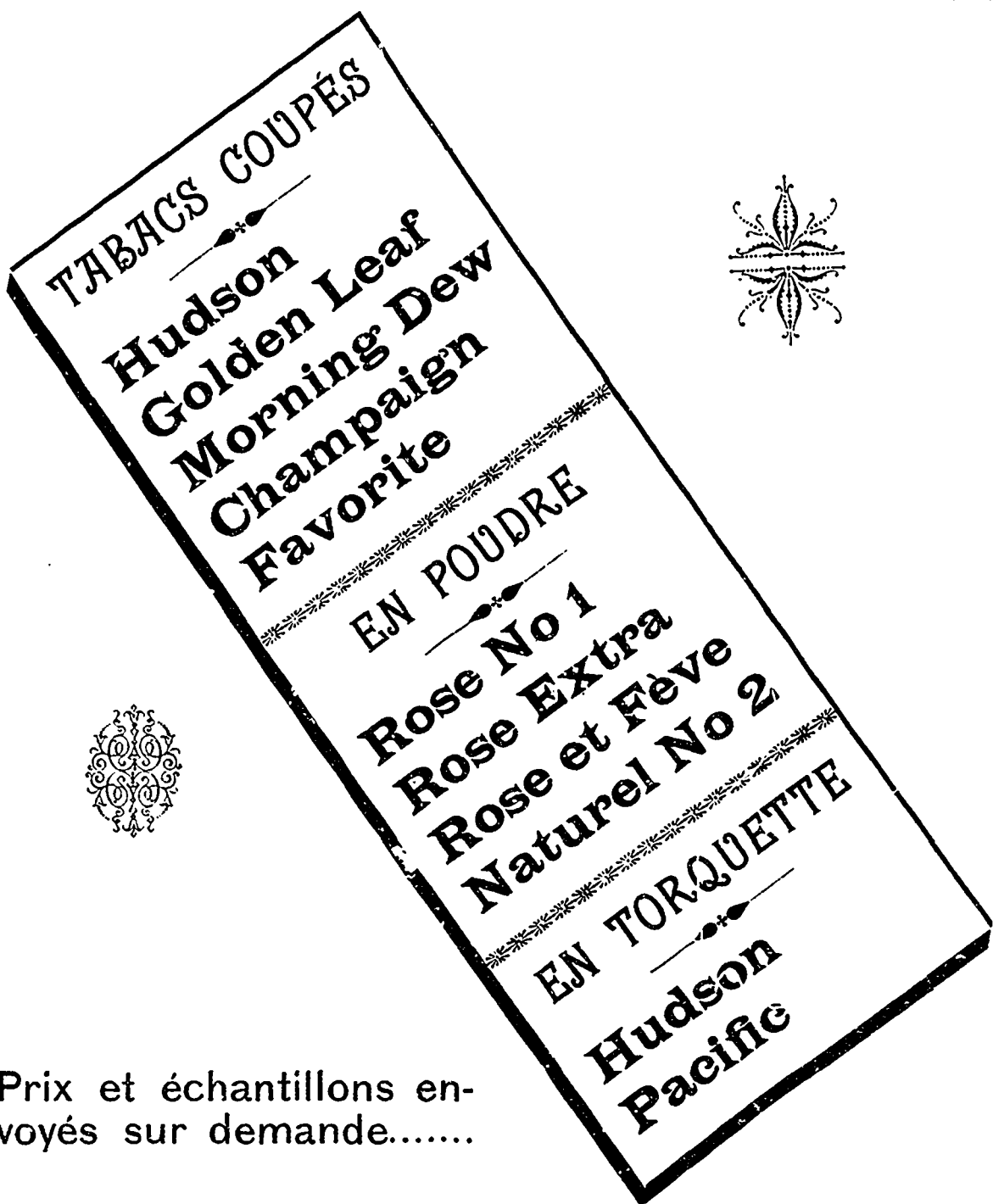
Mélasses, Poissons,
Huiles de toutes sortes, Huîtres.
Tabacs, Cigares et Cigarettes,
Conserves Alimentaires,
Thés et Cafés,
Balais et Seaux, Epices, etc
VINS et LIQUEURS
Spécialité : VINS DE MESSE

B. HOUDE & Cie,

QUEBEC

MANUFACTURIERS DES CÉLÈBRES

Tabacs à Fumer, en Poudre et en Torquette



Prix et échantillons envoyés sur demande.....

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

Les travaux publics sont très calmes. Mais tout fait prévoir une année assez active à Québec. Les travaux de l'Électrique commenceront au petit printemps. Il y a aussi des réparations urgentes à faire sur la plupart des édifices fédéraux en cette ville; mais il faudra attendre la session fédérale, les crédits disponibles étant épuisés. La démolition de la Porto St-Jean se fera avant longtemps, croyons-nous. Nous avons donc raison de croire que l'été prochain sera actif.

—L'entrepreneur C. Émile Morissette vient d'entreprendre une allonge pour la maison de M. Alfred Langlais, entrepreneur-couvreur, rue Sauvageau, St-Sauveur. Coût probable \$600.

—Le ciment Portland tire son nom de la célèbre pierre anglaise de Portland, dont il offre l'apparence quand il est durci. Il a été inventé en 1824 par Joseph Aspden, un maçon de Leeds.

—M. Jos. Archer jur, marchand de charbon, a fait l'acquisition du vaste terrain Reid rues St-Paul et St-André, et se propose d'y bâtir un immeuble commercial de \$10,000 s'il se présente des locataires.

—Les architectes Berlinguet & Lemay viennent d'être chargés de faire les plans d'une autre église de paroisse pour l'île du Prince Edouard. Il s'agit d'une église pour Ste-Anne, démembrement de Kelly's Cross, campagne située à petite distance de Charlottetown. Le Rév. D. B. Reid est curé de l'endroit.

—L'architecte Jos. P. Ouellet prépare les plans pour la reconstruction du Couvent de Roberval. Les propriétaires ont décidé de retrancher l'étage sous le toit mansard, tel qu'il existait avant l'incendie, et de reprendre l'espace perdu par la disparition de cet étage en construisant un corps de bâtisse raccordant le Couvent à l'école ménagère, qui sera reconstruite et contiendra toutes les améliorations du jour dans ce genre d'établissements. Dans le nouveau corps de bâtisse, il y aura au rez-de-chaussée les caves, au premier étage les appartements du chapelain et les parloirs, et au deuxième étage la chapelle. La distribution de la façade donnant sur la rue sera telle qu'en construisant le pendant de l'école ménagère et de l'aile de raccordement, on aura une façade régulière dont le Couvent actuel sera le centre. Les travaux de reconstruction se feront à la journée. Les murs actuels sont bons, sauf certaines parties à l'endroit des ouvertures, et le parement extérieur du dernier étage du pignon nord. L'ouvrage commencera aussitôt que les plans seront complétés au commencement de mars.

—Il se fait actuellement de grands travaux aux machines motrices des usines S. Peters, rue Prince-Edouard. Le gérant, M. Albert H. Peters, fait changer les quatre grandes chaudières à bouilleurs qui fournissaient la vapeur aux machines par deux puissantes chaudières à tubes, faites en plaques d'Écosse importées directement par la maison et portant l'étampe impériale. Les deux nouvelles chaudières ont été construites par M. Alex. McKay, de St-Roch, sous la direction de M. F. X. Drolet. Elles mesurent 6-pieds de diamètre et 16 pieds de longueur. Le changement se fait sans arrê-

ter un instant les travaux du moulin, deux des vieilles chaudières restant en place pendant l'installation d'une nouvelle. Le changement, qui coûtera environ \$2,000, va sauver de l'espace et permettre de simplifier les engrenages de transmission. Les nouvelles chaudières vont développer un maximum de 300 chev.-vap. La Compagnie Électrique Montmorenci, dont les usines sont en face, est en pourparlers avec M. Peters pour avoir, à travers la rue, une transmission de force suffisante pour actionner les dynamos pendant le transport des générateurs de l'usine du Sault en ville.

—Les travaux marchent rondement à la résidence de M. G. E. Amyot, chemin Ste Foye. Ils se font à la journée sous la direction de l'entrepreneur P. Lamonde.

Les plans de l'architecte Tanguay comportent démolition de l'étage supérieur et reconstruction des toits, changements de divisions aux autres étages, cimentage des caves, chauffage à eau chaude, plomberie complète, gaz et électricité. En quelques jours, M. Lamonde a fait les démolitions, enlevé le toit, et la nouvelle couverture monte déjà à vue d'œil.

—Permis de construction enregistrés à l'Hôtel de-Ville :

30 janv.—Entrepr. Frs Huot, propr. J. B. Blouin, 246 rue Richardson, 2 étages 21' x 27' bois et briques Coût probable \$800. Délai : 1er mai 1897.

MENUS FAITS

Il y a 972 serrures et clefs au grand opéra de Paris.

Les plus grandes cuisines du monde sont celles du Bon Marché à Paris.

On calcule que le poids moyen des étoiles filantes ne dépasse pas 1½ à 2 grains.

L'État américain qui a la plus grande longueur de voies ferrées est l'Illinois : 10,559 milles. La Pensylvanie vient ensuite avec 9,666 milles; le Texas en 3e avec 9,222 milles, New-York 8,078; milles; l'Ohio 8,599; l'Indiana 6,295.

En France, la loi, oblige les médecins à écrire leurs prescriptions dans la largeur du pays.

Le bois des forêts des États-Unis donne un rendement annuel de \$1,000,000,000, plus du double du rendement des mines.

Le Japon possède 41 cités d'une population de plus de 10,000 habitants.

À Gênes, le prix d'un téléphone est tombé de \$30 à \$5.

Le pays d'Europe où il y a le moins de catholiques est la Suède; on n'en compte que 810 sur une population de 4,744,400.

Occasion pour ceux qui ont des actions de la Banque Nationale à vendre. S'adresser au bureau de M. Neuville Belleau, 93 rue St Pierre.

Ceux à qui il peut arriver d'entendre dénigrer la Compagnie d'assurance "St Lawrence" sont priés de passer aux bureaux de MM. Belleau & Belleau, les agents de la compagnie à Québec, où ils pourront voir un document qui leur démontrera qu'au contraire la "St Lawrence" est très favorablement appréciée par les représentants d'une des plus grandes compagnies d'assurance établies au Canada.

RECOLTE de 1896

Amandes de Tarragone en sacs.

Amandes sans Coquille en boîtes.

Noix de Grenoble en ballots.

Noix sans Coquille en boîtes.

Avelines de Sicile en sacs.

Noix Pecan en sacs.

WHITEHEAD & TURNER

Eplieurs en gros
Rue Dalhousie, QUEBEC.

SEAU D'INCENDIE

A COMPARTIMENT CHIMIQUE

(Approuvé par la Fire Underwriter's Association.)

LE PLUS SIMPLE....

....LE MEILLEUR

Le moins cher de tous les Extincteurs d'Incendie connus jusqu'ici.

Notre Seau d'Incendie ne manque jamais son coup

C'est un article indispensable dans les usines, magasins, presbytères, maisons privés, etc.

Fabriqué par JOHN MARTIN, SONS & Co,

455 rue St-Paul, Montréal.

AGENCE A QUEBEC:

A. P. LAURENT,

18 rue St-James.

VENTE A L'ENCAN

PAR G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de

J. A. PLAMONDON,

Marchand de farines en gros,
Québec—Failli.

Avis est par le présent donné que

Lundi, le 8 Février 1897

A 11 HEURES A. M.

Sera vendu par enchère publique au magasin du failli, No 115 rue Lathoussie Québec, l'actif de cette succession, comme suit:

A—Stock de farines et grains..	\$13,893.40
Ameublement du magasin et bureau.....	157.35
B—Roulant, chevaux, voitures, etc..	\$14,050.75
C—Dettes actives, crédits suivant liste.....	535.10
	9,966.49
	\$23,602.34

La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la plastre.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau, 48, rue St Pierre, Québec.

Le stock pourra être examiné au magasin du failli, sam di, 1^{er} février courant, ou auparavant si on le désire, en s'adressant aux soussignés.

Conditions de paiement: Comptant.

LEFAIVRE & TASCHEREAU,
Curateurs-adjoints

CHAUSSURES

Messieurs les Marchands,

Nos voyageurs sont maintenant sur la route avec une ligne complète de **Chaussures** de tout genre :



A la Cheville,

Au Ligneul,

Standard Screw,

'Goodyear Welt' et 'Turns.'

Nous recommandons spécialement les **Goodyear Welts** et **Goodyear Turns**.

C'est maintenant le temps de placer vos commandes pour le printemps si vous voulez profiter des **BAS PRIX** dominants.

Toutes Chaussures portant cette marque sont maintenant reconnues comme étant les meilleures dans leurs lignes respectives.



CAMPBELL & BRODIE
Québec.

N. B.—N'oubliez pas que les commandes par lettre reçoivent une attention particulière, ceci étant une spécialité avec nous

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Le Congrès géographique international. — Préparation du vinaigre.

Au dernier congrès géographique international qui s'est tenu à Londres, en 1895, il avait été décidé que le bureau en fonctions au moment du Congrès avait prié d'y rester jusqu'au prochain Congrès, avec mission de mettre à exécution, dans la mesure de ses forces, les résolutions prises pendant la session. En conséquence, le bureau qui siégeait à Londres au moment du Congrès de 1895 publie le texte des résolutions qui ont été prises à cette époque et l'adresse à toutes les Sociétés de géographie en sollicitant leur concours. Le Congrès estime :

- 1° Qu'une exploration des régions arctiques est la plus importante pour la géographie qui reste encore à faire.
- 2° Qu'il est désirable d'avoir une bibliographie géographique. A ce propos, le Congrès déclare approuver le principe de l'enregistrement de la littérature par l'Etat comme étant la seule base d'une bibliographie nationale et internationale.
- 3° Le Congrès appelle l'attention sur la nécessité d'un levé topographique du continent africain.
- 4° La publication d'une carte de la terre est à désirer, et, à cet effet, l'échelle de 117,000,000 est recommandée, en eu même temps que l'adoption, pour cette carte, du méridien de Greenwich et du mètre. Les Gouvernements, Instituts et Sociétés ayant à publier des cartes géographiques sont invités à adopter l'échelle désignée ci-dessus.
- 5° Les recherches physiques et chimiques faites récemment dans les mers Baltique, du Nord et l'océan Atlantique nord ont donné des résultats scientifiques et économiques importants, surtout au point de vue des pêcheries; aussi le Congrès estime que ces études devraient être continuées, avec coopération des nationalités intéressées, d'après le projet présenté par le professeur Petterson.
- 6° Un système international de stations pour l'observation des tremblements de

terre est non seulement utile, mais nécessaire au point de vue scientifique.

7° Un accord relatif à l'orthographe des noms étrangers est nécessaire entre les diverses Sociétés de géographie, qui sont priées d'étudier la question et de préparer des rapports à ce sujet pour le Congrès prochain.

8° Le Congrès émet le vœu que toutes les cartes géographiques, quelles qu'elles soient, portent désormais la date de leur publication, afin d'éviter les nombreuses erreurs auxquelles cette omission peut donner lieu.

9° Enfin le Congrès appelle l'attention des Sociétés sur l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles, et sollicite leurs rapports à ce sujet pour le Congrès suivant.

**

Les bonnes ménagères, apportaient autrefois un soin méticuleux dans la confection de leur vinaigre. De sa préparation méthodique, il en résulte un produit uniforme et se conservant bien. Son emploi procurait à l'économie domestique les avantages de faire ressortir la saveur et la délicatesse des mets auxquels il se trouvait mélangé.

Le vinaigre est le résultat de l'oxydation de l'alcool du vin par l'intermédiaire d'un petit champignon que l'on désigne sous le nom de mycoderma aceti. Le vin ordinaire exposé à l'air et maintenu à la température de 25°c ne tarde pas à aigrir.

Si on mélange de l'eau à l'alcool dans la même proportion qu'ils sont contenus dans le vin, le champignon ne se développe pas; il ne peut pas se former de vinaigre. On est obligé de disposer à la surface du liquide une certaine quantité de mout pour que le mycoderma aceti puisse trouver les éléments nutritifs qu'il rencontre dans le vin.

On emploie deux procédés pour fabriquer le vinaigre. Le premier, qui est le plus ancien, consiste à l'extraire du vin; on le désigne sous le nom de vinaigre d'Orléans. Par le deuxième procédé, on obtient le vinaigre en traitant des eaux de-vie de poire, de cidre, de maïs, de riz etc., ou des flegmes provenant de la

distillation de l'alcool par des copeaux de hêtre. On appelle cette méthode le procédé allemand.

Le vinaigre de vin obtenu par le procédé d'Orléans exige d'abord qu'on prépare une mère. On met 100 litres de bon vin clair dans un tonneau, et en même temps on ajoute deux litres de vin. Quand huit jours sont écoulés, on verse trois litres de vin dans le tonneau et ainsi de suite tous les huit jours, en ayant soin d'augmenter progressivement la dose de vin jusqu'à ce que le tonneau de 230 litres soit rempli.

Il faut donc environ trois à quatre mois pour constituer cette mère. On répartit ensuite ce liquide dans deux tonneaux portant à la partie supérieure une petite ouverture (fausset) pour l'introduction de l'air. On ajoute 10 litres de vin à chaque tonneau et, après huit jours, on soutire 10 litres de vinaigre que l'on remplace par 10 litres de vin.

On peut donc par ce procédé obtenir de chaque tonneau dix litres de vinaigre par semaine. Il est indispensable que la température soit maintenue à 30°.

Pasteur, dans son étude sur cette fabrication, a montré qu'on pouvait en augmenter considérablement la production. Dans des cuves on fait un mélange par parties égales de vin et de vinaigre. On prend à la surface d'autres cuves en travail une petite quantité de la plante ouvrière que l'on étale en deux ou trois points de la cuve en formation.

Le mycoderma aceti se développe et, après deux jours, toute sa surface est voilée par un tissu de plantes, qui condensent l'oxygène sur l'alcool. Après huit ou dix jours, tout le vin est transformé en vinaigre. Alors le voile superficiel se déchire et tombe au fond de la cuve. On soutire le vinaigre et on nettoie soigneusement le récipient.

La chute de la plante au fond de la cuve est produite par des anguillules qui se développent dans la masse liquide. Elles ont besoin de venir à la surface pour avoir de l'oxygène et cherchent à rompre la couche de mycoderma.

Quand elles sont devenues assez nombreuses, elles finissent par tuer la plante; de là, son immersion dans le fond de la cuve.

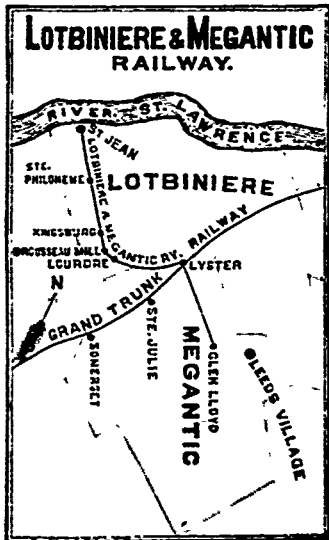
Dans le procédé allemand, on fait passer les eaux-de-vie ou les flegmes sur des copeaux de hêtre, en même temps qu'un courant d'air est dirigé en sens inverse. Le mycoderma qui existe sur les copeaux de hêtre est entraîné. Pour qu'il puisse se développer, on ajoute du mout.

On peut obtenir, par cette méthode, des vinaigres plus ou moins forts, suivant le degré de concentration des alcools employés.

Les Allemands, pour expliquer les phénomènes de l'oxydation de l'alcool, prédisaient que l'oxygène était condensé par les copeaux de hêtre comme par la mousse de platine. Cette théorie fut condamnée par Pasteur, qui, démontra que le cryptogame seul était capable de produire la transformation.

Le vinaigre, comme tous les produits alimentaires de consommation, est quelquefois dilué, surtout celui obtenu par le procédé allemand à haute dose d'alcool; de là son altération. Il est plus difficile de modifier la composition du vinaigre de vin, en raison de la faiblesse de son titre alcoolique.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER LOTBINIÈRE & MÉGANTIC



INDICATEUR No 1—Commencant le 21 Déc. 1898.

STATIONS		ALLANT AU NORD No. 1.		ALLANT AU SUD No. 2.	
LYSTER JCT.	ARRIVEE A. M.	DEPART A. M.	ARRIVEE A. M.	ARRIVEE P. M.	DEPART P. M.
• LUDDE	6.10	12.30
• BROUSSEAU'S MILL
• KINGSBURG
• ST. PHILOMÈNE	7.30	10.30
• PAHNSVILLE
• ST-JEAN DESCHAILLONS	8.30	10.15
ARRIVEE A. M.	ARRIVEE A. M.	ARRIVEE A. M.

Les trains font le service les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS, recourant à Lyster avec les trains du G. T. R. Canimo No. 1—Avec le Train de Mallo à 6.08 a. m. de l'Ouest. No. 2—Avec les Trains Express dès à 12.49 p. m. (pour l'Est) et 1.46 p. m. (pour l'Ouest). Arrêt court sur aigris. Pour toute autre information s'adresser à L'OFFICE DE LA COMPAGNIE, LYSTER, Qué.

LOUIS G. DEMERS
 AVOCAT
 51 RUE ST-PIERRE, Québec.

L. N. CARRIER
 AVOCAT
 101 RUE ST-PIERRE
 Basse-Ville, Québec

ALFRED LEMIEUX
 COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
 Successions en Faillites
 BUREAU
 People's Chambers
 No. 125 Rue Saint-Pierre, Québec

D. ARCAND
 COURTIER, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
 S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite.
 Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis.
 S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent.
 Pourvoit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

BUREAU : 74 RUE ST-PIERRE
 QUEBEC

NEUVILLE BELLEAU
 — COMPTABLE —
 S'occupe d'audition et de révision de livres, de collection de débits, d'achats et ventes d'actions de banques et de VALEURS DE TOUTES SORTES

Traites collectées au plus bas taux dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.
 Lettres de change sur New-York vendues et achetées.
 93 Rue St Pierre QUEBEC.

DAVID OUELLET
 ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR
 Bureaux d'architecture, nouvelle installation
 117 Rue St-Jean
 Téléphone 314.
 Ateliers d'exécution : 87 d'Aiguillon
 Téléphone 953

E. M. TALBOT
 ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR
 Bureaux d'architecture, nouvelle installation : 26 Rue St-Joseph
 G. EMILE TANGUAY A. VALLEE
Tanguay & Vallée
 Architectes-Dessinateurs
 NOUVEAUX BUREAUX : 201 RUE D'AIGUILLON, QUEBEC
 Attention spéciale portée à la construction des résidences privées.

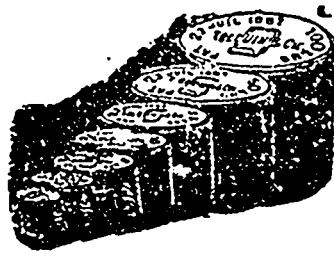
JOS. P. OUELLET
 ARCHITECTE et EVALUATEUR
 DIPLOMÉ : "A.A.P.Q."
 26 Rue Saint-Jean, Québec.
 (En face de la Casse d'Economie N.-D.)

Quelque chose de populaire

Qui se vend rapidement, qui fait faire de l'argent aux épiciers et qui est complètement éprouvé sous toutes ses faces, c'est

LE SAVON EXTRA de T. BLOUIN & Cie

Boite patente pour caustique



Il vous donnera le plus de satisfaction pour le lavage des flanelles fines, des peintures, vernis, etc.

Demandez-le à votre épicier.

Si vous vendez le Caustique cassé et mis dans les boites de 2, 5, 25, 50 et 100 livres, nous sommes les fabricants.

Ecrivez pour échantillons et prix.

LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL !!

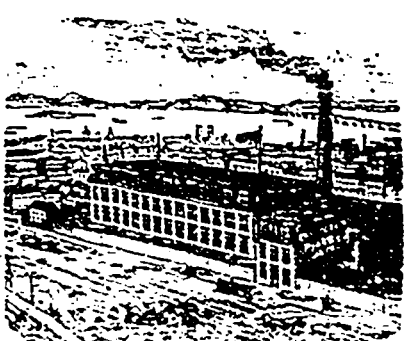
Grand choix d'Articles de Fantaisie en librairie,
 Fantaisies pour Cadeaux de Fête, Noces, etc., etc.,
 Souvenirs mortuaires en cire, métal, ou fleurs artificielles,
 Bouquets spirituels.

PRUNEAU & KIROUAC
 46 rue de la Fabrique
 QUEBEC

J. E. MARTINEAU MARCHAND DE QUINCAILLERIES
EN GROS ET EN DETAIL
 Enseigne de la Bouilloire
 129 Rue St-Joseph, St-Roch - - QUEBEC

Comme nous n'avons pas de frais de voyageurs de commerce à payer, c'est autant dont nous pouvons faire bénéficier l'acheteur.

The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG CO
 Fabricants de



PIANOS DROITS, CARRES et a QUEUE
 Font le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tout intérêt à s'adresser à cette maison.
 Les pianos canadiens fabriqués par la maison, sont garantis pour sept ans.
 Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.
 Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.
 Agents demandés dans toutes les parties du pays

Nous avons toujours en magasin un assortiment
D'ORGUES des meilleures fabriques
 4 rue Papineau MONTREAL.

Toute communication doit être adressée à **The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG. CO.,**

Le ANCHOR WEAKNESS CURE rend fort et vigoureux l'homme faible et épuisé

Bulletin des Faillites

QUÉBEC

- Asbestos—J. Desmarais, m. g., ass. des cr. le 8 cour.
- Lachino—Bélanger & Neveu, m. g., act. ann. en vente pour le 6 février.
- Montréal—Mme M. Campeau, modiste, dem. de cess.
- Mme L. A. Houde, jr., modiste, act. ann. en vente le 10 cour.
- Mme Bleau, nouv., offre comp. à 25c. dans la § comptant.
- Mme E. Barnabé, modiste, cess.
- Commercial Printing Co., ass. des cr. le 13 cour.
- Laviolette & Nelson, pharm., act. ann. en vente le 15 février.
- Berthelet & Cie, épïc., cess. à T. Gauthier.
- Perrault & Cie, meubles, act. à vendre.
- L. Rossiter, voiturier, offre comp.
- G. H. Rowell, nouv., ass. des cr. le 6 février.
- Louis Desjardins, nouv., comp.
- François Giroux, agent de manuf., ass. des cr. le 9 cour.
- J. A. Grenier, fruits, act. à vendre.
- E. Provost & Cie, fondeurs, cess.
- Rickner & Dutrisac, épïc., ass. des cr. le 3 cour.
- Theo. Schwarz & Co., hôtel, cess.
- Tiger Tea Co., thés, cess.
- Alfred H. Deschamps, quincaillier, etc., cess.
- E. Houle, épïc., offre comp.
- P. B. Lafrenière, sellier, offre comp.
- Z. Lauriault, chauss., ass. des cr. le 6 cour.
- J. L. Simon, chauss., etc., Lamarche & Benoit nommés curateurs.
- Dominion Type Founding Co., Ltd., pétition pour dem. en liquidation, P. A. Crossby nommé liquidateur provisoire, ass. des cr. le 10 fév.
- Paschal Gagnon, nouv., offre comp. à 50c. dans la § comptant.
- National Bakery Co., ass. des cr. le 6 février pour nommé un nouveau liquidateur.
- E. Reeves & Co., chauss.
- Pointe Claire—Isaac Mitchell, constructeur, ass. des cr. le 6 février.
- Québec—Aurèle Plamondon, hôtel, ass. des cr. le 11 cour.
- J. A. Plamondon, farine en gros, act. à vendre le 8 cour.
- Gabriel Lachance, épïc., etc., actif vendu par curateur Paradis & Jobin. Stock adjudgé à 49c. à P. Guy & Frère, crédits à 9c. à Gabriel Lachance, jr.
- E. A. Poitevin, pharm., stock vendu par encan.
- Richmond—Alex. Stewart, bijoutier, Bilodeau & Renaud nommés curateurs.
- H. & S. Desmarais, m. g., offre comp.
- Robertson Station—J. H. Simoneau, m. g., cess.
- Sherbrooke—A. M. Richer, livres, ass. des cr. le 1er février.
- St-David—Bazile Lauzon, m. g., comp. à 40c. dans la §.
- St-Philippe de Néri—E. N. Lavallée & Cie, m. g., ass. des cr.

Cessions de biens dans les autres Provinces.

ONTARIO

- Ameliasburg—S. S. Potter.
- Camden—W. G. Hinch.

- Cornwall & Prescott—H. F. Relyea, nouv.
- Easton's Corners—G. E. Flood, forblant.
- Elgin—D. R. Reed, ferblantier.
- Hanover—E. S. Cressman, m. g.
- Hibbert—Jos. Humbley.
- Lambton Mills—Lambton Woolen Mills, embarras financiers.
- Lindsay—Ray & Co., nouv.
- Markham—Markham Woolen Mills, embarras financiers.
- Newmarket—E. J. Pybus, harnais, embarras financiers.
- Port Arthur—Mme S. Davidson, boulanger, etc.
- Sarnia—Geo. J. Wanless, épïc.
- Tilsonburg—Joseph M. Clark, tailleur.
- Toronto—A. C. Anderson & Co., bijoutiers en gros.
- Brough Printing Co., Ltd.
- Joseph Cooley & Co.
- Mlle M. A. Gower, chauss.
- Wawanosh E. Tp—Alex. McDougall, fermier.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

- Summerside—John Gaffney, farine et épïc.

MANITOBA & TERRITOIRES N. O.

- Morden—T. M. Tobias & Co., m. g.
- Stonewall—Thos. Lusted & Son, m. g.

NOUVEAU-BRUNSWICK

- St John—E. LeB. Robertson, fruits en gros.

NOUVELLE-ECOSSE

- Amherst—James Curry, épïc. et machines à coudre.
- Arichat—Fannie Malzard, m. g.
- Broad Cove—Simon W. Croft, m. g.
- Halifax—Matthew Quirk, épïc. et liq.
- Mme Hannah Graham, chapeaux, etc.
- Middleton—F. P. Withycombe, épïc. et fruits.

Régistre du Commerce

QUÉBEC

- Chaudière Mills—Geo. Breakey, boulanger, ann. commerce à vendre.
- Magog—E. H. Guilbert, m. g., ajoute pompes funèbres en remplacement de O. Lacroix.
- Montréal—Bachman & Mendels, fab. de casques, dissol.
- Canadian Newspaper Syndicate, dissol.
- Forester Publishing Co., dissol.
- Piché et Fontaine, chauss., dissol.
- Perrault & MacPharland, chauss., Luce Picard, femme de Louis Perrault, et Isabelle Aveille, femme de Norman MacPharland, propr.
- Caverhill, Hughes & Co., épïc. en gros, dissol.
- Kerry, Watson & Co., pharm. en gros, dissol. par le décès de John Kerry, les aff. cont. par David Watson et W. S. Kerry sous le nom ci-dessus.
- Dominion Publishing Co., nouv. soc.
- Wm. J. Dickson & Co., fab. de peintures, dissol.
- Hercule Perrin, chauss., offre commerce à vendre.
- Québec—Michaud & Gauvin, nouv., W. R. Michaud et Jules Gauvin succèdent à Wm Michaud.
- Sherbrooke—Foss & Davis, machinistes, dissol., Geo. F. Foss continue.
- D. J. McManamy, pharm., ent. en aff. le 1er mai prochain.
- St-Hyacinthe—Beauchemin & Lord, tricots, ent. en aff.

- St-Jacques l'Achigan—Wm Lord, moulin à scie, incendié.
- St-Philippe de Néri—Caron & Pelletier, charrons, ent. en aff.

(OFFICIEL)

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ

O. Gignac & Fils, marchands, manufacturiers de bois et entrepreneurs de travaux—Joseph Honoré Gignac, de Québec, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

Quebec Clothing Manufacturing Company—Thomas Breton et Joseph Siméon Belleau, marchands, de Québec, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

Robitaille, Frère & Cie, marchands—George Robitaille, Eugène Robitaille, Joseph N. Bolduc et Prosper Dubuc, tous de Québec, associés.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Béland & Vézina—Joseph Emile Béland, de Québec, marchand, déclare que la société entre moi et N. G. Vézina, sous le nom ci-dessus, est dissoute depuis le 24 décembre 1896.

DEMANDES DE CESSION

Aurèle Plamondon, de Québec, restaurateur, insolvable, et Georges Lafaire et Léonce Edouard Taschereau, faisant affaires en société sous la raison sociale de Lafaire & Taschereau, comptables et liquidateurs, de Québec, en leur qualité de curateurs à la faillite de J. A. Plamondon, de Québec, marchand, requérant cession.

Ventes par le Shérif

KAMOURASKA

I. B. Daniel Schmouth, vs François Dionne Un lot de terre dans la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière. Vendu à la porte de l'église de la dite paroisse le 31 mars à 2 h. p. m. R. le 1 avril.

Damase Caron contre Raymond Casgrain. 3 lots de terre situés dans la paroisse de la Rivière Ouelle. Vendus à la porte de l'église de la dite paroisse, mercredi le 30 mars à 10 h. a. m. R. le 1 avril.

QUÉBEC

Théophile Brunot contre Zénon Brunet. 3 lots de terre situés dans la paroisse St-Augustin. Vendus à la porte de l'église de la dite paroisse le 5 mars à 11 h. a. m. R. le 6.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien contre Malvina Thibault. Deux emplacements situés en la ville de Québec. Vendus au bureau du Shérif le 2 avril à 10 h. a. m. R. le 10.

La cité de Québec contre The Quebec Exchange. Partie du lot 2104 du quartier St-Pierre. Vendu au bureau du shérif le 6 fév à 10 h. a. m. R. le 20.

La Cité de Québec contre Fabien Rochette. Un lot de terre dans la paroisse de St-Sauveur avec bâtisses. Vendu au bureau du Shérif le 6 fév. à 10 h. a. m. R. le 8.

SAGUENAY

Philippe Vallière contre Victor Warren. Deux lots de terre dans la paroisse de Pointe-a-Pic. Vendus au bureau du shérif de la Malbaie le 9 mars à 10 h. a. m. R. le 30.

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION
PERMANENTE DE QUÉBEC**

23 Rue St-Jean

Argent à prêter, termes et conditions faciles. L'emprunteur peut contracter pour le nombre d'années qui lui convient et rembourser le capital avec l'intérêt mensuellement.

Intérêt alloué sur paiements faits d'avance.
A VENDRE
 Propriétés situées dans différents endroits. L'acheteur peut payer par versements mensuels comme un loyer.

G. Gourdeau,

Québec, sept. 1896. Secrétaire.

ST-FRANÇOIS

Charles J. Edgar vs. Alexander O. Yates. Un lot de terre situé dans le canton de Hatley. Vendu à la porte de l'église de Sainte-Catherine de Hatley, le 2 avril à 1 h. p. m. R. le 31 déc.

TROIS-RIVIÈRES

George-Antoine Tétrault vs. Alphonse Gagnon. Quatre terres situées en la paroisse de St Léon. Vendues à la porte de l'église de la dite paroisse le 6 mars à 10h. a. m. R. le 15 mars.

0: + :0

NOTES SPECIALES

La maison Gysens, de Villers & Cie ne perd pas à se faire connaître. Quoique établie depuis quelques années seulement, elle s'est développée rapidement et occupe une des premières places parmi les importateurs et manufacturiers de construction. Grâce à l'initiative de ces messieurs, grâce surtout à l'excellence de leurs produits et à une publication assez soutenue, ils ont d'énormes relations commerciales et presque toujours ils l'emportent sur leurs concurrents après examen des produits placés sur notre marché.

Leur annonce publiée dans une autre page intéressera les architectes et les entrepreneurs.

M. P. Gingras, 85 rue St-Gabriel, vient d'ouvrir une fabrique d'Eau de Javel antiseptique, préparée d'après les meilleurs procédés français. Cette eau désinfectante offre l'avantage de contenir un désinfectant qui n'altère en rien les tissus. Elle peut servir également pour le lavage de la vaisselle, des ustensiles de cuisine, des planchers, comme pour le blanchissage du linge. On la recommande particulièrement aux manufactures et aux chemins de fer. Pour nettoyer et désinfecter simultanément les attelages, les gares, les wagons, elle est sans égale. Demandez-la à votre épicière.

MM. Hudon, Paradis & Cie annoncent ailleurs la musique en feuilles à 5 et 10c., et des instruments de musique à 50 p. c. de réduction pour faire place aux achats du printemps. L'occasion mérite d'être signalée.

Grand stock d'outils de mécanique à la **Mechanic's Supply Co, rue St-Pierre.**

Nous publions ailleurs l'Indicateur du chemin de fer Lotbinière & Mégantic, qui traverse une riche région que nous avons eu occasion de décrire l'automne dernier.

La maison Pruneau & Kirouac a toujours un grand choix d'articles de fantaisies pour cadeaux de fête, de noce, etc. etc. Voir l'annonce.

ACHETEZ VOTRE

Farine de famille LAURIER

En barils ou en sacs.

TOUJOURS EN MAGASINS:

Grains et Graines de toutes sortes, Lard, Saïndoux, Thés, Sucres, Balais, Allumettes, etc., etc.

KIROUAC & FILS

Coin des Rues St-Pierre et St-André,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Travaux, Lotbinière" seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi le 19 Février, pour la construction d'un Quai à Lotbinière, comté de Lotbinière, Qué.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ainsi qu'au Bureau de Poste, Lotbinière, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de cinq cents piastres (\$500.00), et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 7 janvier 1897.

Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Travaux, Cap à l'Aigle" seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi le 19 Février, pour la construction du prolongement du quai au Cap à l'Aigle, comté de Charlevoix, Qué.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ainsi qu'en faisant application à M. Alfred Dechenne, Cap à l'Aigle, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de quatre cents piastres (\$400.00) fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 31 décembre 1896.

Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.

POISSON :-

HARENG, Cap Breton et Labrador,
Quarts et demi-quarts

MORUE LARGE, Nos. 1 et 2,
SAUMON du Labrador,
Truite saumonée, Flétan Tarbot,
Morue sèche, Anguille, etc.

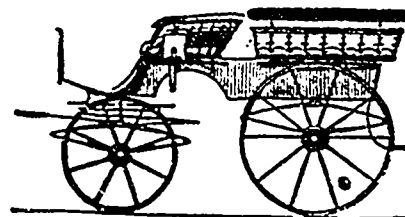
AUSSI FLEUR, LARD,
GRAINS, HUILES, Etc.

par **GEO. TANGUAY,**

Bureau: 48, rue St-Paul
Magasin: 33 & 35, 34 & 36 St-André
Quais: rue St-André & Dalhousie

VERRET & C 101 & 103

Carrossiers - - Cote d'Abraham



EN STOCK OU SUR COMMANDE:

Cutters, Sleighs, Carrioles,
Sleighs Tandem, Sleighs
russes, Traineaux de famille
à 4 et 5 places

Les voitures de VERRET & CIZ sont renommées pour leur solidité et leur parfaite élégance.

Chemin de fer

INTERCOLONIAL

A partir du 12 octobre 1896, inclusivement, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit:

DEPARTS DE LÉVIS

	Hrs.
Accommodation, sur Rivière du Loup et Campbellton	7.50
Express direct sur St-Jean, Halifax et Sydney	14.30
Accommodation sur Riv. du Loup	17.00

ARRIVÉES A LÉVIS

Accommodation de Riv. du Loup	5.40
Accommodation de Campbellton et Riv. du Loup	11.00
Express de Riv. du Loup (quotidien)	12.20
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (lundi excepté)	12.20

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui circulent entre Halifax et Montréal VIA Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les trains sont réglés sur l'heure Eastern Standard.

On peut obtenir les billets de passage, de même que toute information concernant la route et les taux de fret et de passagers en s'adressant à

D. R. McDONALD
Agence pour la cité de Québec
49 rue Dalhousie.

Bureau du chemin de fer,
Mo. J. tou, N. B., 8 oct. 1896.

LE

"MARCHÉ FRANÇAIS"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6 Place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

COMPAGNIE CHINIC

Basse-Ville - - - QUEBEC.

Blanc de Plomb

Qualités 1, 2 et "Genuine"

Couleurs à l'huile

Toutes nuances

Huile de Lin

Térébenthine

Articles d'Ingénieurs-Méc.

Garniture à Machine (Packing)

Caoutchouc et Lin, Etc., Etc., Etc.

Qualités Supérieures

Bon marché exceptionnel

Tapis & Prelarts



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET
JOBBER

— EN —

MARCHANDISES-

SECHES

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 RUE ST-PAUL

— ET —

— 19 et 181

DES COMMISSAIRES

MONTRÉAL.

Agence de Québec:

256½ Rue Saint-Olivier

J. E. ROCHETTE

O. Picard & FILS

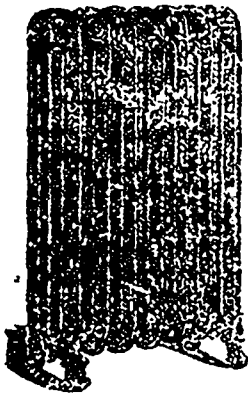
Plombiers, Gaziers, Ferblantiers, etc.

Poseurs d'APPAREILS DE CHAUFFAGE
à air chaud, à eau chaude et à la vapeur.

Pose d'appareils électriques les plus perfection-
nés et les plus modernes.

Installation de **Sonnettes Electriques.**

199 Rue St-Jean, Québec.



UN HOMME D'AFFAIRES devrait se tenir au courant des prix les plus bas. Sinon, ses concurrents achèteront leurs marchandises à des prix moindres, et il les verra s'enrichir, même en vendant à des prix plus bas. Il est nécessaire aussi qu'un marchand soit renseigné sur tout ce qui se passe dans sa branche de commerce dans son pays et ailleurs. Nous donnons ces différentes informations chaque semaine ou chaque mois au taux de \$1.00 à \$2.00 par année. Un détaillant de Québec qui s'est prévalu de l'information que nous lui avons donnée, a fait sur une seule transaction un profit de \$200. Echantillons franco sur demande.

The J. B. MacLean Co, journaux commerciaux, 146 St. James Street, Montréal. Canadian Grocer and General Storekeeper; Hardware and Metal Merchant; Dry Goods Retailer; Printer and Publisher; Bookseller and Stationer.



Les Manufacturiers, Marchands, Industriels, etc., pourront faire exécuter, à l'Imprimerie Darveau, les vignettes dont ils auront besoin pour leur genre d'affaires, soit d'après dessin, photographie ou reproduction, à des conditions faciles. Catalogues illustrés, etc.

Aussi, impressions de toutes sortes exécutées promptement.

Téléphone 581.

Table listing various goods and their prices in gros. Items include Imperial Cabinet, Conobseurs Clusters, Extra Dessert, Royal Buckingham, Imperial Russian, Valence off stalk, Callfornie 2 Couronnes, Cornstarch No 1, Sucre (Brun, Jaunes, Blanc), Boucants et quarts, Extra moulu, Cut loaf, Powdered, Granulé, Sirops (Redpath), Allasses (Barbade tonne, tierce, quart), Fajardo, Fruits (Pommes, Citrons, Orange, Extra pruniaux, Dattes, Figs, Poires, Prunes, Oignons), Fourrures (Cstor, Ours, Pécan, Renard, Renard roux, Loup, Marte, Vison, Loutre, Chat Sauvage, Bêt puante), Grains et Farines (Avoine, O. geord, Orgo, Blé, Barrazin), and Navins (Patente, Stght, Extra, Superfine, Far. de boul gersp, Patent, Far. fortes, Patent d'Ontario, Straight Roller, Extra, Superfine, Fluo, Son, Gru blanc, Mouléc d'avoine, Avoine rouléc, Barley, Farino de blé d'Indo).

Table listing various goods and their prices in gros, categorized by Provisions, Poissons, Huile, Laine, Charbons, Bois marchand, and Matériaux de construction. Items include Bouf salé mess, Lard Short cut, Salindoux canadien, Jambons, Bacon, Porc abattu, Cottolene, Pommes de terre (Par lot, Par jobs), Fèves, Blanches trlécs, Yellow Eye, Prov. de Québec, Fournages (Foin), Paille pressée, Poissons (Hareng, C. Breton, Morues séché, Saumon), Huile (de morue, de loup-marin, blanche ord., de lard extra, de lard No 1, olive, de palme, de lin crue, de lin bouill., de baleine), Laine (Toison, Arrachée, A extra, B supérieure, Noire, Cap de B E, Australle peigné), Charbons (Grate, Stove, Forge, Steam, Coke), Bois marchand (Acajou, Corisier, Merisier, Merier, Erable, Noyer, Tulépiér, Bois blanc, Chêne, Fruche, Chêne rouge), and Matériaux de construction (Bois, Frêne, Bois carré, Noyer Noir, Cèdre, Orme, Orme dur, Shipping, Epinette, Charpente).

Table listing various goods and their prices in gros, categorized by Lattes, Bardoaux, Brdaux Cèdre, Pin, Tuyaux en grés, Coudes ronds, Tuyaux réduction, Connection simple, Connection double, Siphon, Tuyaux de cheminée, Métaux (Cuivre, Etsin, Plomb), and Fer en gueuse. Items include Lattes, Bardoaux, Brdaux Cèdre, Pin strips shipping, Tuyaux en grés, Coudes ronds, Tuyaux réduction, Connection simple, Connection double, Siphon, Tuyaux de cheminée, Métaux (Cuivre, Etsin, Plomb), and Fer en gueuse.

Table listing various goods and their prices in gros, categorized by Fer en barres, Tôle et Boites plate, Etamécé, Galvanisée, Fers à cheval, Fers à Repasser, Fiches, Coupées, Pressées, Escompte, Fil de fer, Galvanisé, Fil de Laiton, Fontes malléables, Charnières, Clous coupés à chaud, Clous coupés à froid, Clous en acier, Clous à finir. Items include Fer en barres, Tôle et Boites plate, Etamécé, Galvanisée, Fers à cheval, Fers à Repasser, Fiches, Coupées, Pressées, Escompte, Fil de fer, Galvanisé, Fil de Laiton, Fontes malléables, Charnières, Clous coupés à chaud, Clous coupés à froid, Clous en acier, Clous à finir.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 4 FEVRIER 1897.

Table listing various types of clous (nails) and their prices in gros, including sizes like 1/4 pouce and 1 pouce.

Table listing prices for pas d'escompte and clous à cheval pointés et finis.

Table listing prices for brochettes pointées, etc., and clous de broche.

Table listing prices for boulons and filières et coussinets.

Table listing prices for limes rapés et tiers-points.

Table listing prices for mâches de tarière.

Table listing prices for vis, à bois.

Table listing prices for verres à vitres.

Table listing prices for peaux et suif.

Table listing prices for produits de la ferme, including beurres and various types of cheese.

Table listing prices for fromage and divers items like sucre d'érable and miel.

Table listing prices for tabacs canadiens, including spécialités de Joseph Côté, Québec.

Table listing prices for tabac en feuilles, including various grades like X X X and Grand Havane.

Table listing prices for parfums d'Italie.

Table listing prices for cigares.

Table listing prices for vins et liqueurs, including St-Louis, Doctor Faust, and others.

Table listing prices for liqueurs Cusenter, including Crème de Menthe and others.

Table listing prices for clarets et sauternes, including Châmpion's St-Julien and Hennessy.

Table listing prices for jockey club cr. bleus and other beverages.

Table listing prices for cognac, including Cognac Malfaud and various brands like Caisse 12 bouteilles.

Table listing prices for whiskeys importés, including Claymore Scotch and Kelly Scotch.

Table listing prices for cognacs J. Dupont & Cie, including 1 Etoile and 2 Etoile.

Table listing prices for clarets, Jules Clavelin, including St Emillion and Fioirac.

VINS de la célèbre maison E. GIRARDOT & Cie SANDWICH, ONT.

Table listing wine prices under VINS BLANCS, including Sauternes and Graves.

Table listing wine prices under VINS ROUGES, including Claret and Macon.

J. BAILLARGEON, 887, rue St-Florent, B. V.



Boite 205 **SIMON PETERS** Téléphone 2143

Entrepreneur

Propriétaire de Moulins à Scie, Embouvetage et Préparation générale de tous les Bois.

AUSSI :—Manufacture de Portes, Chasses, Jalousies, Ouvrages d'Escaliers, Tournage, Découpage, Boîtes d'emballage de toute description, et Moulures une spécialité.

Toujours en mains :—Bois préparé de toute sorte, Pin, Epinette, Pruche, Bois blanc Merisier, Cerisier, Frêne, Erable, Noyer noir et tendre, etc., etc. Bois de Charpente.

INTÉRIEURS DE MAISON fins en toute sorte de bois. Tout ouvrage garanti Estimation pour toutes sortes d'ouvrages fournis sur application.

Moulin et Bureaux: Rues Grant et Prince-Edouard,

ALB. H. PETERS
Gérant

St-Roch, Québec

Compagnie de **BRASSERIE DE BEAUPORT**

BIÈRES DE PREMIÈRE QUALITÉ

ABSOLUMENT PURES

HYGIÉNIQUES

Recommandées par la Faculté



Bière Double

Porter

★ ★ Lager

MARQUE DU COQ CAULOIS

Brasserie à Beauport—Dépôt à Québec, Rue St-Joseph

N. E. ROUSSEAU,

Gérant.

Téléphones (2369 Rue St-Joseph. 2362 a Beauport.....)

SITUATIONS VACANTES

Pour AGENTS et COLLECTEURS

S'adresser personnellement ou par lettre à

La Canadienne

Compagnie d'Assurance sur la VIE

BUREAUX 30 et 31 Edifice "Imperial", MONTREAL 107 rue St-Jacques

ou à F. Boisvert et A. D. Demuy, assistants-surintendants, 108 rue St-Joseph, Québec.

Avis aux Marchands de Gros

Demandez les Célèbres

TABACS CANADIENS EN FEUILLES

De toutes les Variétés

De **J. U. Gervais,**

Joliette, P. Q.

Aif. T. Tanguay,

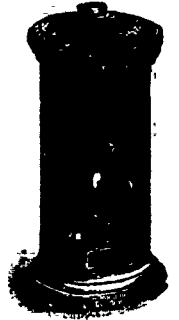
Agent pour Québec, 50, Rue St-Paul.

LE ANCHOR WEAKNESS CURE guérit toutes les maladies nerveuses

Poêle **L'ETOILE** ★

Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle **L'ETOILE**

Breveté 10 mars 84 Médaille à l'Exposition Provinciale de 1884.



GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

Autres spécialités:

Balances et Estampes faites sur cuivre

Etabli en 1863.

ECLERC & L'ETELLIER

Epiceries et

Provisions

EN GROS

104 et 106 Rue St-Paul
QUEBEC.

ABONNEZ-VOUS A LA

Semaine Commerciale

Le seul journal de commerce publié à Québec.

PRIX D'ABONNEMENT:

Un an.....\$ 2.00

Six mois.....\$ 1.00